

# DIAGNOSTIC LOCAL DE L'ACTION TERRITORIALISEE 2012

Zone du GRAND ROUEN



DIRECCTE – UNITE TERRITORIALE 76

# SOMMAIRE

<b>I - TERRITOIRE ET POPULATION</b> .....	- 4 -
I.1 LA SITUATION ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE .....	- 4 -
I.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	- 4 -
I.1.2 HISTORIQUE DU TERRITOIRE.....	- 4 -
I.1.3 ORGANISATION POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE .....	- 5 -
I.2 LES EQUIPEMENTS ET LES RESSOURCES.....	- 5 -
I.2.1 LE TRANSPORT .....	- 5 -
I.2.2 LE LOGEMENT.....	- 6 -
I.3 LA POPULATION .....	- 7 -
I.3.1 POPULATION TOTALE ET PAR AGE .....	- 7 -
I.3.2 LA POPULATION ACTIVE .....	- 7 -
I.3.3 LA POPULATION SCOLARISEE EN 2012/2013 – MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.....	- 9 -
I.3.4 L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE – MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE .....	- 9 -
I.3.4 L'OFFRE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	- 9 -
I.4 EN SYNTHESE.....	- 10 -
<b>II - LA SITUATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE</b> .....	- 12 -
II.1 LE TISSU ECONOMIQUE .....	- 12 -
II.1.1 LES EMPLOIS ET LES ETABLISSEMENTS DE LA ZONE.....	- 12 -
II.1.2 LES FAMILLES DE METIERS LES PLUS RECRUTEURS .....	- 13 -
II.1.3 L'EMPLOI SALARIE (HORS AGRICULTURE).....	- 13 -
II.2 L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	- 18 -
II.2.1 CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISES DEPENDANTES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE REGIONALE .....	- 18 -
II.2.2 LE SECTEUR DU SERVICE AUX PERSONNES .....	- 19 -
II.2.3 L'ACTIVITE PORTUAIRE .....	- 21 -
II.3 LES OFFRES D'EMPLOI DU TERRITOIRE .....	- 22 -
II.3.1 OFFRES D'EMPLOIS ENREGISTREES PAR POLE EMPLOI SUR L'ANNEE 2012 .....	- 22 -
II.3.2 L'INTERIM.....	- 23 -
II.3.3 L'ALTERNANCE.....	- 24 -
II.3.4 L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE .....	- 24 -
II.3.5 LES CONTRATS UNIQUES D'INSERTION .....	- 27 -
II.4 L'ACTION DE L'ETAT FACE AUX DIFFICULTES DES ENTREPRISES .....	- 28 -
II.4.1 DONNEE DE CHOMAGE PARTIEL .....	- 28 -
II.4.2 PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI EN COURS .....	- 29 -
II.4.3 REVITALISATION .....	- 30 -
II.5 EN SYNTHESE.....	- 31 -
<b>III – LES PUBLICS CIBLES DE L'ACTION TERRITORIALISEE</b> .....	- 32 -
III.1 LES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 31 DECEMBRE 2012 .....	- 32 -
III.1.1 DEMANDE D'EMPLOI PAR CATEGORIE .....	- 32 -
III.1.2 LA DEMANDE D'EMPLOI FIN DE MOIS EN CATEGORIE A.....	- 32 -
III.2 LES PUBLICS PRIORITAIRES DE L'ACTION TERRITORIALISEE .....	- 35 -
III.2.1 LE PUBLIC BENEFICIAIRE DU RSA RECU A POLE EMPLOI .....	- 35 -
III.2.2 LE PUBLIC ACCUEILLI EN MISSION LOCALE .....	- 37 -
III.2.3 LE PUBLIC ISSU DES ZUS .....	- 40 -
III.2.3.1 Le public issu des Zus inscrit à la Mission Locale au 31 decembre 2012 .....	- 44 -
III.2.3.2 Le public issu des Zus inscrit à pôle emploi au 31 decembre 2012 .....	- 44 -
III.2.4 LE PUBLIC DE PLUS DE 50 ANS INSCRIT A POLE EMPLOI EN CATEGORIE A.....	- 45 -
III.3 EN SYNTHESE.....	- 47 -
<b>IV - ACTIONS DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE</b> .....	- 48 -
<b>V – GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISES</b> .....	- 50 -
<b>VI - CONTACTS</b> .....	- 51 -
<b>VII - SITOGRAPHIE</b> .....	- 51 -

## INTRODUCTION

Dans un contexte d'incertitude économique, le chômage demeure une préoccupation majeure : sa réduction doit être au centre de notre action destinée à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi en particulier des jeunes et des chômeurs de longue durée en sécurisant les parcours professionnels.

Pour mettre en œuvre cette action à l'échelle du bassin d'emploi de notre département, les 7 services publics de l'emploi locaux (SPEL), placés sous l'autorité du sous-préfet, agissent en partenariat avec les acteurs locaux vers un objectif partagé de développement de l'emploi et de l'insertion dans l'emploi.

A cet effet, pour orienter puis évaluer les plans d'action de chacun des SPEL, un diagnostic, réunissant pour chaque territoire des informations fournies par un partenariat réuni au niveau régional, a été réalisé. Ces nouveaux diagnostics sont basés sur l'exploitation des données de l'année 2012, avec un objectif de mise à jour annuelle.

Je suis certain de l'utilité et de l'intérêt de cet outil pour nourrir les réflexions, le travail partenarial et les actions territoriales au sein de chaque SPEL.

Je tiens à remercier chaque service et chaque organisme : Rectorat, DREAL, CCIR, Pôle emploi, ARML, URSSAF, ESE de la DIRECCTE qui a contribué à ce travail, pour la richesse du contenu de ces diagnostics gage de la qualité de l'apport à l'action de chacun des SPEL.

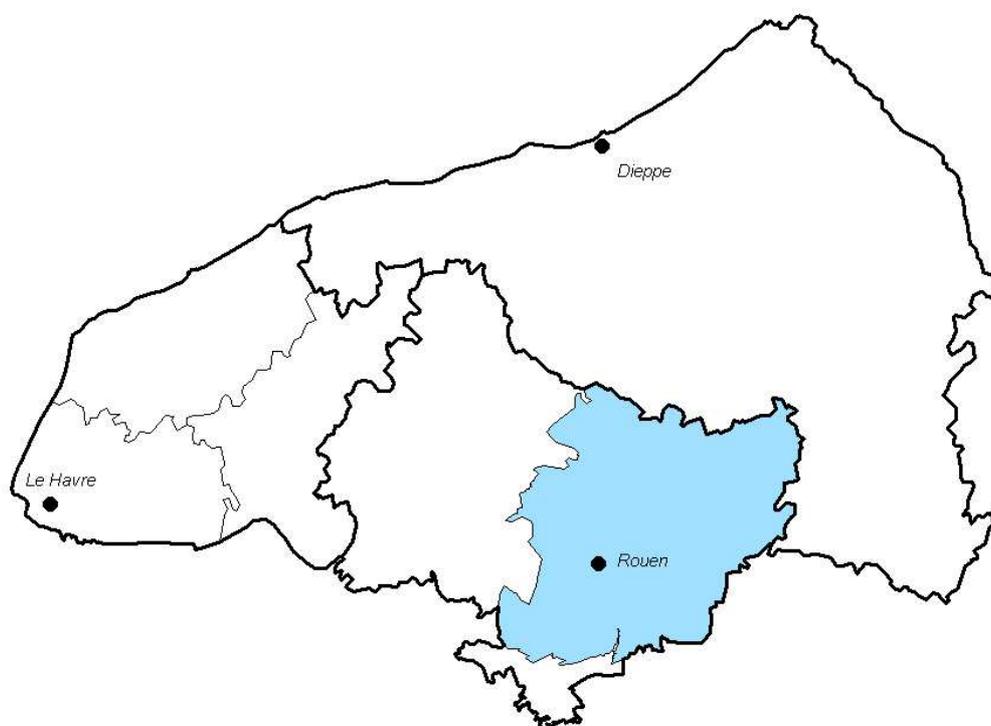
Georges DECKER

# I - TERRITOIRE ET POPULATION

## I.1 LA SITUATION ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

### I.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

La zone du Grand-Rouen a un caractère urbain affirmé. La ville de Rouen compte 108 569 habitants et est entourée de communes dont 6 dépassent les 20 000 habitants ; elle se situe à 130 kilomètres de Paris et 70 du Havre et est traversée par la Seine. Les 107 communes qui composent la zone comptent 454 041 habitants.



### I.1.2 HISTORIQUE DU TERRITOIRE

Un mouton rappelle, sur les armoiries de la Commune de Rouen créée en 1170, un des piliers de l'économie locale tout au long du Moyen Age avec la **production et le commerce de la laine**.

A partir de 1694, et le développement du port situé entre la capitale et l'océan, c'est le coton qui fait tourner des dizaines de filatures, corderies et usines de tissage.

D'autres activités au fil des siècles, la construction de navires en bois puis en acier, l'imprimerie et les papeteries, la faïence, l'affrètement de la pêche hauturière, font de Rouen et de son bassin un pôle dynamique de production et d'échanges.

Durement éprouvée par les combats de la seconde guerre mondiale, Rouen se reconstruit dans les années 50 et se modernise tout en gardant cette dualité : premier port exportateur de céréales de France et importateur et transformateur de produits de raffinage dans sa basse vallée de la Seine, avec des industries diversifiées d'équipements électriques, de produits pharmaceutiques, et d'automobiles.

Le poids de l'industrie s'amointrit et, aujourd'hui, l'activité économique y est dominée par le tertiaire (forte représentation des assurances et des transports). Les 3 premiers employeurs sont respectivement : le CHUR, le Département et la Mairie de Rouen. L'intérim occupe une place importante sur la zone essentiellement dans les secteurs du bâtiment, du transport et de la logistique, de la mécanique-électricité-électronique et du tertiaire.

Rouen est un lieu touristique très visité pour ses maisons à colombages, sa place du Vieux Marché et son Armada.

### **I.1.3 ORGANISATION POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE**

La « zone du Grand-Rouen », telle que retenue dans le cadre de la territorialisation des politiques de l'emploi, correspond à peu près au périmètre de la sous zone d'emploi de Rouen (délimitation 1993). Elle comprend 15 cantons.

Le territoire est désormais composé d'une partie du pays «Entre Seine et Bray » et une partie de la CREA (Communauté Rouen-Elbeuf-Austreberthe).

La ville de Rouen étant le chef-lieu du département de la Seine-Maritime et de la Région de Haute-Normandie, la zone de Rouen concentre l'ensemble des représentations politiques et institutionnelles de niveau régional et départemental.

Le territoire regroupe :

- ↗ Un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), celui de l'Agglomération
- ↗ Dix Zones Urbaines Sensibles (ZUS) réparties dans cinq communes
- ↗ Sept Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU)
- ↗ Une Zone Franche Urbaine (ZFU)
- ↗ Une Zone de Redynamisation Rurale (ZRR)

## **I.2 LES EQUIPEMENTS ET LES RESSOURCES**

### **I.2.1 LE TRANSPORT**

Les échanges entre Rouen et sa périphérie sont facilités par un maillage de transports en commun variés et en développement, de même pour les échanges avec Paris. Dans les zones semi-rurales, les déplacements sont plus difficiles

## 1.2.2 LE LOGEMENT

### 1.2.2.1 Le logement par statut

	1999	2009	Évolution 2009/1999	
			Zone	Dépt
1. Propriétaire	83 688	95 617	14.3%	14.3%
<i>Part dans zone</i>	35.2%	37.5%		
2. Location, sous-location, logement loué vide non HLM	97 542	104 627	7.3%	5.7%
<i>Part dans zone</i>	41.0%	41.1%		
3. Location, sous-location, logement loué vide HLM	51 881	51 169	-1.4%	-1.9%
<i>Part dans zone</i>	22.0%	20.1%		
5. Logé gratuit	4 861	3 471	-28.6%	-33.2%
<i>Part dans zone</i>	2.0%	1.4%		
<b>TOTAL</b>	<b>237 972</b>	<b>254 884</b>	<b>7.1%</b>	<b>-6.8%</b>
	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>		

Source INSEE –Exploitation DIRECCTE

### 1.2.2.2 Le logement par type

	1999	2009	Évolution 2009/1999	
			Zone	Dépt
1. Résidence principale	186 091	203 715	9.5%	9.0%
<i>Part dans zone</i>	92.5%	93.4%		
2. Logement occasionnel ou secondaires	2 589	2 168	-16.3%	-0.2%
<i>Part dans zone</i>	1.3%	1.0%		
4. Logement vacant	12 501	12 273	- 1.8%	14.5%
<i>Part dans zone</i>	6.2%	5.6%		
<b>TOTAL</b>	<b>201 181</b>	<b>218 156</b>	<b>8.4%</b>	<b>9.0%</b>
	<b>100%</b>	<b>100%</b>		

Source : INSEE–Exploitation DIRECCTE

### 1.2.2.3 Le parc de logement

	1999	2009	Évolution 2009/1999	
			Zone	Dépt
1. Maisons	89 383	98 008	9.6%	10.4%
<i>Part dans zone</i>	45.8%	45.3%		
2. Appartements	105 935	118 537	11.9%	13.4%
<i>Part dans zone</i>	54.2%	54.7%		
<b>TOTAL</b>	<b>195 318</b>	<b>216 545</b>	<b>10.9%</b>	<b>11.7%</b>
	<b>100%</b>	<b>100%</b>		

Source : INSEE–Exploitation DIRECCTE

## I.3. LA POPULATION

### I.3.1 POPULATION TOTALE ET PAR AGE

	2009
Zone de Rouen	454 041
Seine-Maritime	1 250 120
Haute-Normandie	1 832 942

Source : Insee - RP 2009 - Traitement : Direccte Haute-Normandie, SESE

	- 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et +
Zone de Rouen	149 834	148 925	155 282
<i>Part dans la zone</i>	33.0%	32.8%	34.2%
Seine-Maritime *	402 539	406 289	441 292
<i>Part dans la zone</i>	32.2%	32.5%	35.3%
Haute-Normandie	588 374	601 205	643 363
<i>Part dans la zone</i>	32.1%	32.8%	35.1%

Source : Insee - RP 2009 - Traitement : Direccte Haute-Normandie, SESE

### I.3.2 LA POPULATION ACTIVE

#### I.3.2.1 Évolution de la population active

Population active de 15 à 64 ans				
	Hommes	Femmes	Total	Evolution 2009/1999
<b>Zone de Rouen</b>	108 048	104 299	212 347	+4.1%
<b>Seine-Maritime</b>	299 273	274 154	573 427	+3.8%
<b>Haute-Normandie</b>	443 817	405 215	849 032	+5.5%

Source : Insee - RP 2009 - Traitement : Direccte Haute-Normandie, SESE

Population active de 15 à 64 ans ayant un emploi				
	Hommes	Femmes	Total	Evolution 2009/1999
<b>Zone de Rouen</b>	94 721	91 854	186 575	+7.9%
<b>Seine-Maritime</b>	265 132	237 974	503 107	+8.1%
<b>Haute-Normandie</b>	395 348	352 347	747 695	+9.2%

Source : Insee - RP 2009 - Traitement : Direccte Haute-Normandie, SESE

### I.3.2.2 Déplacement domicile/travail

		SPEL de travail													
		Bernay	Caux-Seine-Austreberthe	Dieppe	Elbeuf	Evreux-Verneuil	Fécamp	Grand Rouen	Le Havre	Lillebonne	Louviers	Vernon	Total	Hors Région	Population active occupée 2009
SPEL de Résidence	Bernay	36 566	376	89	2 270	3 880	40	6 357	2 204	732	1 184	183	53 881	5 913	59 794
	Caux-Seine-Austreberthe	319	25 162	1 770	475	138	242	12 914	1 714	2 948	204	52	45 939	980	46 919
	Dieppe	50	1 496	72 453	199	80	508	9 152	613	321	345	320	85 539	7 841	93 380
	Elbeuf	453	147	95	11 310	505	26	5 623	111	34	2 312	212	20 829	837	21 666
	Evreux-Verneuil	1 204	30	49	531	63 655	4	1 231	75	11	2 939	2 328	72 057	16 236	88 293
	Fécamp	37	260	834	26	16	15 846	458	9 157	1 491	28	14	28 165	391	28 556
	<b>Grand Rouen</b>	<b>935</b>	<b>4 240</b>	<b>2 798</b>	<b>5 928</b>	<b>1 456</b>	<b>139</b>	<b>157 806</b>	<b>1 257</b>	<b>457</b>	<b>4 329</b>	<b>1 123</b>	<b>180 466</b>	<b>6 109</b>	<b>186 575</b>
	Le Havre	217	266	175	54	51	989	1 273	91 915	2 499	21	9	97 468	1 464	98 932
	Lillebonne	89	1 610	783	31	15	775	733	6 102	16 565	18	8	26 730	350	27 080
	Louviers	656	192	226	3 626	2 852	13	6 820	102	32	23 862	2 787	41 169	2 039	43 208
	Vernon	219	8	174	234	2 960	8	961	65	4	2 308	31 495	38 436	14 857	53 293
<b>Total</b>	<b>40 746</b>	<b>33 788</b>	<b>79 445</b>	<b>24 685</b>	<b>75 607</b>	<b>18 591</b>	<b>203 327</b>	<b>113 314</b>	<b>25 094</b>	<b>37 550</b>	<b>38 530</b>	<b>690 678</b>			
<b>hors région</b>	<b>2 243</b>	<b>310</b>	<b>6 391</b>	<b>301</b>	<b>5 673</b>	<b>173</b>	<b>4 041</b>	<b>3 100</b>	<b>331</b>	<b>772</b>	<b>3 510</b>				
<b>Total emplois au lieu de travail 2009</b>	<b>42 989</b>	<b>34 098</b>	<b>85 836</b>	<b>24 986</b>	<b>81 280</b>	<b>18 764</b>	<b>207 368</b>	<b>116 414</b>	<b>25 425</b>	<b>38 322</b>	<b>42 040</b>				

Source : INSEE-RP 2009 traitement DREAL

↳ 3,3 % des personnes résidents dans le territoire SPEL de Rouen travaillent hors région en 2012 : légère diminution de cette proportion par rapport à 2011 (ils étaient de 3,93% en 2011)

### I.3.2.3 Catégorie socio – professionnelle

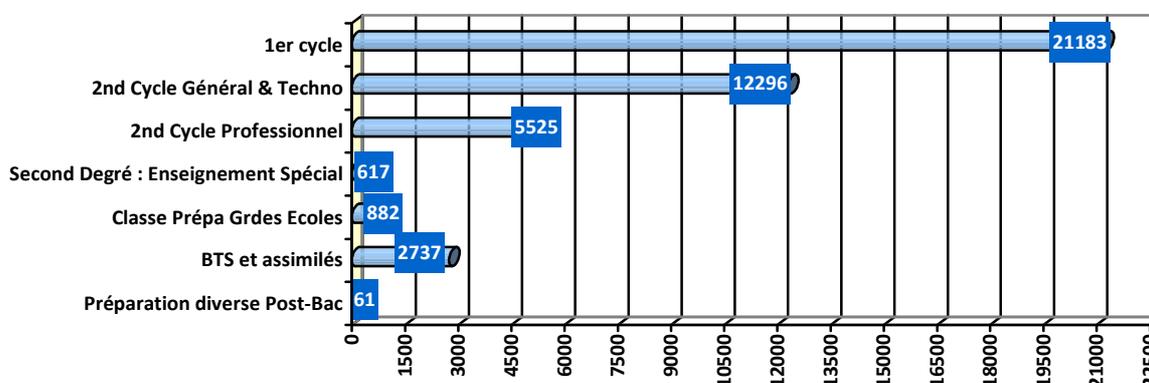
Lieu de résidence	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	total
<b>Zone de Rouen</b>	637	9 343	36 948	59 670	62 642	43 106	212 347
<b>Seine-Maritime</b>	6 308	27 524	71 678	146 797	168 014	153 105	573 427
<b>Haute-Normandie</b>	11 037	43 301	103 582	213 107	242 823	235 182	849 032

Source : Insee - RP 2009 - Traitement : Direccte Haute-Normandie, SESE

### 1.3.3 LA POPULATION SCOLARISEE EN 2012/2013 – MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Il s'agit de l'offre de formation des établissements publics et privés sous contrat. La population scolaire peut résider hors du territoire de la zone (notamment pour les voies professionnelles et l'enseignement supérieur)

#### 1.3.3.1 Nombre d'élèves par cycle



Source : Rectorat de ROUEN

#### 1.3.3.2 Nombre d'élèves par formation

TYPE DE DIPLOME	Grand Rouen	Seine-Maritime	Haute-Normandie
AUTRE DIPL. ASSIMILE AU BTS (DTS DPECF..)	87	130	130
BAC GENERAL	9 962	23 903	33 450
BAC PROFESSIONNEL	4 333	11 610	15 830
BAC TECHNOLOGIQUE	2 334	5 889	8 076
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR	2 541	4 649	5 697
CERTIF D'APTITUDE PROFESSIONNELLE	1 102	2 540	3 413
CERTIF D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRI		81	81
CLASSE PREPA AUX GRANDES ECOLES	882	1 152	1 241
MENTION COMPLEMENTAIRE	90	165	202
NIVEAU 2 - DIVERS AUTRES	109	109	163
NIVEAU 3 - DIVERS AUTRES	61	85	103
<b>TOTAL GRAND ROUEN</b>	<b>21 501</b>	<b>50 313</b>	<b>68 386</b>

Source : Rectorat de ROUEN année 2012-2013

#### 1.3.3.3 Nombre d'élèves par spécialité de diplôme d'enseignement professionnel

Spécialité	Grand Rouen	Seine-Maritime	Haute-Normandie
Agriculture-Horticulture	0	81	81
Industrie	3 043	7 566	9 955
BTP	273	426	505
Commerce	1 188	2 935	4 356
Hôtellerie-Restauration	370	1 014	1 415
Autres services	3 386	6 908	8 621
Hors enseignement professionnel (lycée, prépas)	13 241	31 383	43 453
<b>TOTAL GRAND ROUEN</b>	<b>21 501</b>	<b>50 313</b>	<b>68 386</b>

Source : Rectorat de ROUEN- année 2012-2013

### **1.3.4 L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**

La zone du grand Rouen compte 11 lycées généraux et technologiques, 12 lycées professionnels et 6 collèges avec formation qualifiante.

Elle propose une offre de formation variée :

- ✓ dans le secteur de la production 27 spécialités de CAP et 29 spécialités de bac pro ;
- ✓ dans le secteur des services : 10 spécialités de CAP et 15 spécialités de Bac Pro :

<b>Secteur de la PRODUCTION</b>		
<b>Domaines</b>	<b>CAP</b>	<b>Bac Pro</b>
Alimentation, hôtellerie, restauration	7	2
Automobiles, engins	1	1
Bâtiment - Travaux Publics	<b>10</b>	5
Bois , ameublement	2	2
Chimie	0	1
Electricité, électronique, énergie	1	6
Matériaux	5	3
Productique Mécanique	1	<b>8</b>
Textile	0	1
<b>TOTAUX</b>	<b>27</b>	<b>29</b>

Source : CIO Rouen Sud et Rouen Centre

<b>Secteur des SERVICES</b>		
<b>Domaines</b>	<b>CAP</b>	<b>Bac Pro</b>
Alimentation, hôtellerie, restauration	3	1
Commerce - Vente	<b>3</b>	<b>5</b>
Gestion - Administration	0	4
Hygiène et Sécurité	1	1
Industries graphiques	1	0
Santé - Soins - Social	1	3
Transport - Magasinage	1	1
<b>TOTAUX</b>	10	15

Source : CIO Rouen Sud et Rouen Centre

Il s'agit bien du nombre de spécialités non du nombre de sections.

### **1.3.5 L'OFFRE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

A la rentrée 2012, l'Université de Rouen comptait 24.300 étudiants, Rouen Business school 4.200, Esigelec 1750, l'INSA 1712 et le CESI 1087.

## **I.4 EN SYNTHÈSE -**

↳ La zone du Grand-Rouen est essentiellement urbaine, elle est constituée de **107 communes** dont 6 dépassent les 20.000 habitants.

↳ La population de la zone (**454.041 habitants**) représente **36,3 %** de la population du département de Seine-Maritime et **27,8 %** de la région Haute-Normandie.

↳ La part des jeunes sur la zone de Rouen tend à diminuer et à se rapprocher des pourcentages du département et de la Région (32,3 %)

↳ La situation des femmes est toujours spécifique : elles occupent plus de 49 % des emplois (+ de 2 points par rapport au département, à la région et au territoire national).

↳ Sur les 186.575 personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi : ils sont un peu plus nombreux que l'année dernière à travailler dans la zone (157.806 soit 84,6 % pour 157.292 l'année dernière soit 84 %).

↳ La zone de Rouen bénéficie d'une offre de formation variée à tous les niveaux de formation.

↳ La population scolaire représente 42,4 % de la population scolaire du département.

↳ *Partenariat institutionnel :*

*La zone concentre un ensemble des institutions et structures d'insertion, d'emploi de formation. Ce réseau très riche de partenaires nécessite la construction d'un outil visant à accroître sa lisibilité.*

*La mise en place du Service Public de l'Orientation va dans ce sens et permettra de développer des échanges entre acteurs institutionnels.*

## **II - LA SITUATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE**

### **II.1 LE TISSU ECONOMIQUE :**

Située au centre de la région, traversée par la Seine, la zone de Rouen est le centre économique de la Haute-Normandie. Elle a un caractère urbain affirmé, englobant l'agglomération rouennaise et une zone périurbaine au nord-est, constituée en pays (Entre Seine et Bray).

Le poids de l'emploi industriel est faible, la zone est avant tout tertiaire. Les services (santé, administration, éducation) et le commerce y sont développés. Deux secteurs sont sur-représentés : les assurances et les transports du fait de la vocation portuaire de Rouen.

#### **II.1.1 LES EMPLOIS ET LES ETABLISSEMENTS DE LA ZONE**

Avec près de 192 000 emplois salariés, le territoire du Grand Rouen représente plus d'1 emploi régional sur 3. En tant que capitale régionale, le territoire du Grand Rouen concentre une part très importante de ses emplois salariés dans les activités du tertiaire : l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, le commerce et les activités scientifiques et techniques. L'ensemble de ces activités représentent près de 60 % de l'emploi salarié du territoire (113 000 emplois).

Au niveau des établissements, le schéma est le même : plus de la moitié des établissements actifs se concentrent dans ces activités du tertiaire. Le SPEL de Rouen recense également 1 établissement commercial sur 4 en Haute-Normandie ainsi qu'1 établissement sur 4 dans l'administration publique.

☞ Les dix principaux employeurs de la zone

- Centre Hospitalier Universitaire de Rouen - Rouen (activités hospitalières)
- Commune de Rouen - Rouen (administration publique générale)
- La Poste - Rouen (activités de poste dans le cadre d'une obligation service universel)
- Centre Hospitalier du Rouvray -Sotteville-lès-Rouen (activités hospitalières)
- La MATMUT (assurances)
- Quille - Rouen (construction)
- Département de la Seine-Maritime - Rouen (administration publique générale)
- Département de la Seine-Maritime - Rouen (autre accueil ou acc. sans héberg.)
- Soc Nat Chemins de Fer Français - Rouen (transp. fer. interurbain de voy.)
- Soc Nat Chemins de Fer Français - Sotteville-lès-Rouen (transports interurbain voy.)
- Transports Communs Agglomération Rouen (transports urbains et suburbains)

*Source : INSEE - SIRENE au 12.01.2011 avec mise à jour 2012 pour la Matmut*

## II.1.2 LES FAMILLES DE METIERS LES PLUS RECRUTEURS

1. Relation commerciale grands comptes et entreprises
2. Relation technico-commerciale
3. Ingénierie et études du BTP
4. Management et ingénierie d'affaires
5. Audit et contrôle comptables et financiers

Source : Pôle Emploi (le marché du travail en Haute-Normandie-décembre 2012))

## II.1.3 L'EMPLOI SALARIE (HORS AGRICULTURE)

### II.1.4.1 - Évolution du nombre d'établissements employeurs actifs

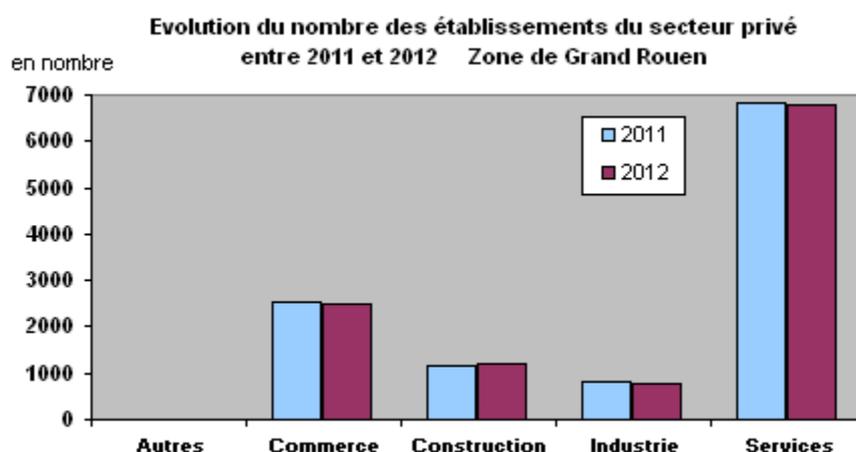
☞ Nombre d'établissements employeurs actifs pour le SPEL de Rouen :

A fin 2011 : 11.329

A fin 2012 : 11244 soit -0,8 %

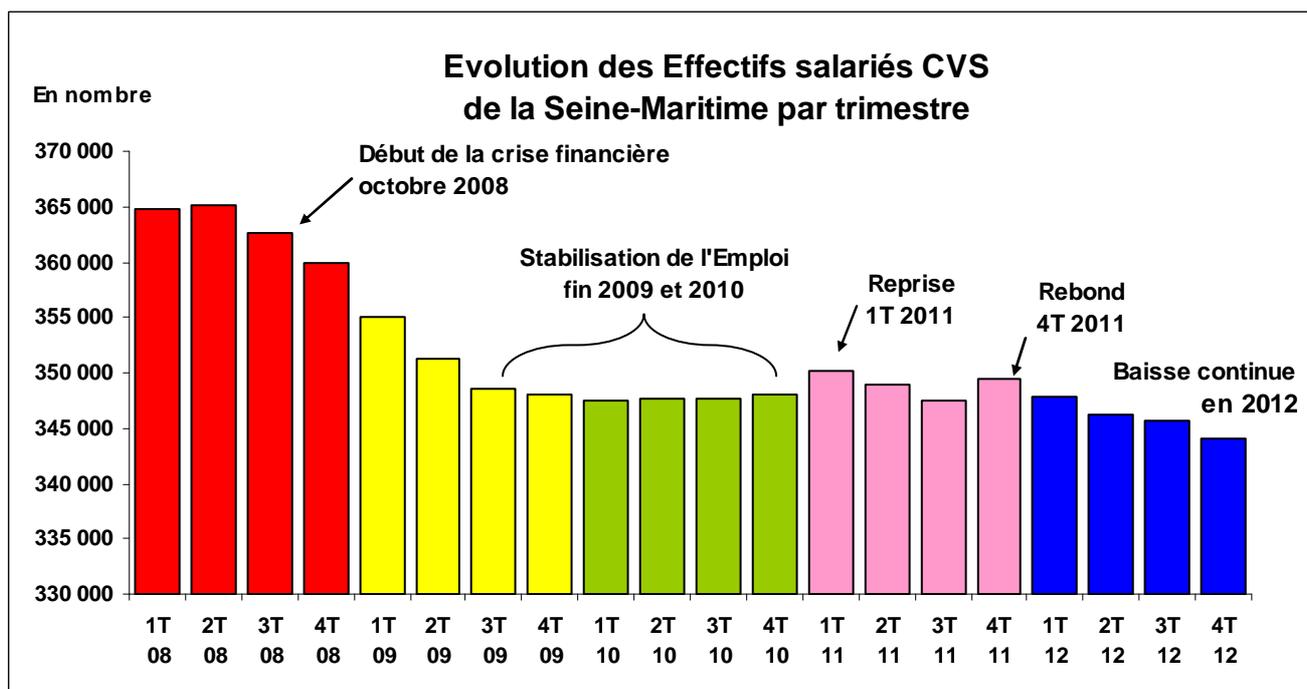
Répartition par grands secteurs :

Grand Rouen par grand secteur	Nb Siret à fin 2011	Nb Siret à fin 2012	2012/2011	2012 en %
Autres	1	1	0,0%	0%
Commerce	2523	2497	-1,0%	22%
Construction	1167	1189	1,9%	11%
Industrie	800	774	-3,3%	7%
Services	6838	6783	-0,8%	60%
	<b>11329</b>	<b>11244</b>	<b>-0,8%</b>	<b>100%</b>



Source : Urssaf de Haute-Normandie / Acoiss

## II.1.4.2 - Évolution des effectifs du secteur privé de fin d'année - 2008 à 2012



### Notions retenues :

L'effectif salarié, relevé sur le BRC de l'entreprise, est l'effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail.

La masse salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations. Cette assiette salariale se compose du salaire de base auquel peuvent s'ajouter des compléments légaux,

### Source des données :

La base SEQUOIA-UR-ACOSS centralise au niveau national les informations issues des bordereaux récapitulatifs des cotisations (BRC), supports déclaratifs utilisés par les employeurs du régime général déclarant leurs cotisations sociales aux Urssaf.

### Champ :

Les salariés des établissements de Haute-Normandie retenus dans cette analyse relèvent du secteur concurrentiel : il intègre toutes les branches d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat et des collectivités territoriales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salarié à domicile. Le secteur dit «Autres» intègre non seulement les établissements ayant provisoirement une activité non classée, mais aussi les activités «Agriculture, Sylviculture, Pêche». En effet, concernant le secteur de l'Agriculture, les Urssaf n'ont qu'une couverture marginale par rapport à la mutualité sociale agricole (MSA).

	4T 08	4T 09	4T 10	4T 11	4T 12
<b>Effectif salariés Grand Rouen</b>	147 928	144 996	144 134	144 471	143 364

Source :Urssaf de Haute-Normandie /Acoss

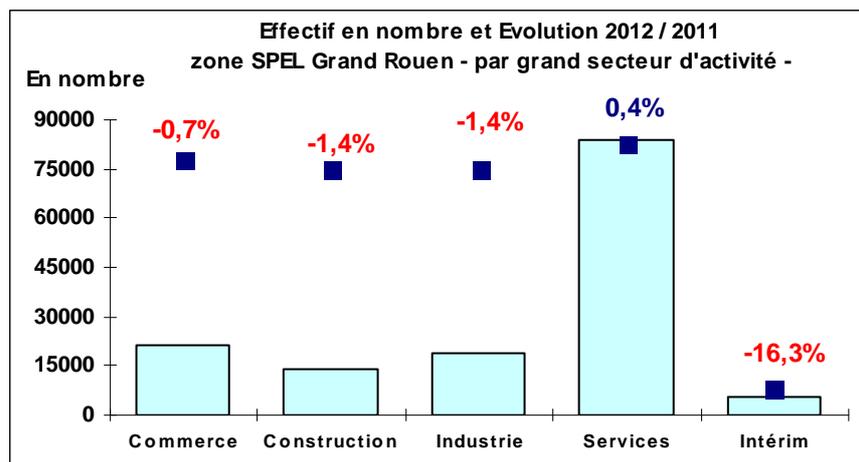
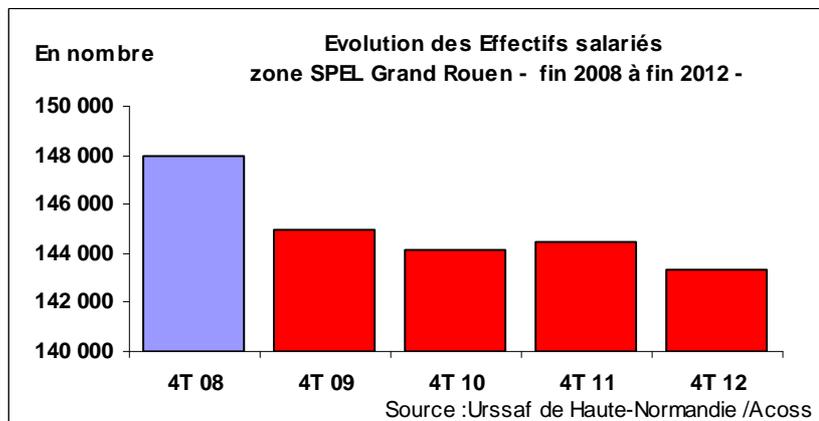
Année 2012

### II.1.4.3 – Effectif et Évolution 2012/2011 par grand secteur d'activité sur la zone du Grand-Rouen

Grand Secteur d'Activité	4T 2011	4T 2012	2012/2011
Autres	12	11	-9.1%
Commerce	21 269	2 1128	-0.7%
Construction	14 037	13 838	-1.4%
Industrie	19 385	19 116	-1.4%
Services	83 721	84 071	0.4%
Intérim	6 047	5 200	-16.3%
<b>TOTAL</b>	<b>144 471</b>	<b>143 364</b>	<b>-0.8%</b>

Source : Urssaf de Haute-Normandie /Acos

Année 2012

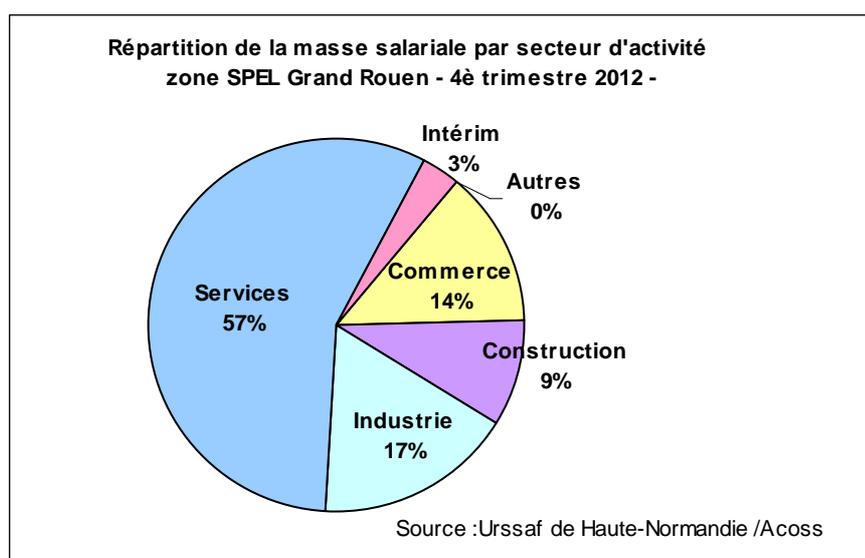


## II.1.4.4 – Répartition de la masse salariale

	4T 08	4T 09	4T 10	4T 11	4T 12
<b>Masse salariale Grand Rouen</b>	997 966 836	996 839 334	1 000 507 811	1 027 574 947	1 038 258 173
<b>Evolution N/N-1</b>		-0.1%	0.4%	2.7%	1.0%

Source :Urssaf de Haute-Normandie /AcoSS

Année 2012



### Répartition de la masse salariale au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 par grand secteur d'activité

Grand Secteur d'Activité	4T 2011	4T 2012	2012/2011
Autres	147 853	160 248	7.7%
Commerce	141 419 390	142 082 342	0.5%
Construction	94 683 335	95 264 127	0.6%
Industrie	173 096 635	176 206 359	1.8%
Services	578 930 598	589 484 496	1.8%
Intérim	39 297 136	35 060 601	-12.1%
<b>TOTAL</b>	<b>1 027 574 947</b>	<b>1 038 258 173</b>	<b>1.0%</b>

Source :Urssaf de Haute-Normandie /AcoSS

Année 2012

## DEFINITION DES EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE SELON L'URSSAF

### **Champ couvert :**

Les salariés des établissements du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État et des collectivités territoriales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Pour le secteur de l'Agriculture, la branche du Recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

### **Effectif salarié**

Il s'agit de l'effectif inscrit en fin de période, soit le nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail en cours au dernier jour de la période considérée, y compris les absents pour maladie ou congé ainsi que ceux déclarés au moyen des nouveaux dispositifs (TEE occasionnel, CETPE, CEA). En revanche sont exclus les intérimaires pour les entreprises utilisatrices, les élèves ou étudiants

effectuant un stage obligatoire dans le cadre de leur scolarité, et les VRP multicartes.

Chaque salarié compte pour 1, même s'il travaille à temps partiel. Cet effectif réel en fin de mois diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories dont les salariés aidés.

### **Masse salariale**

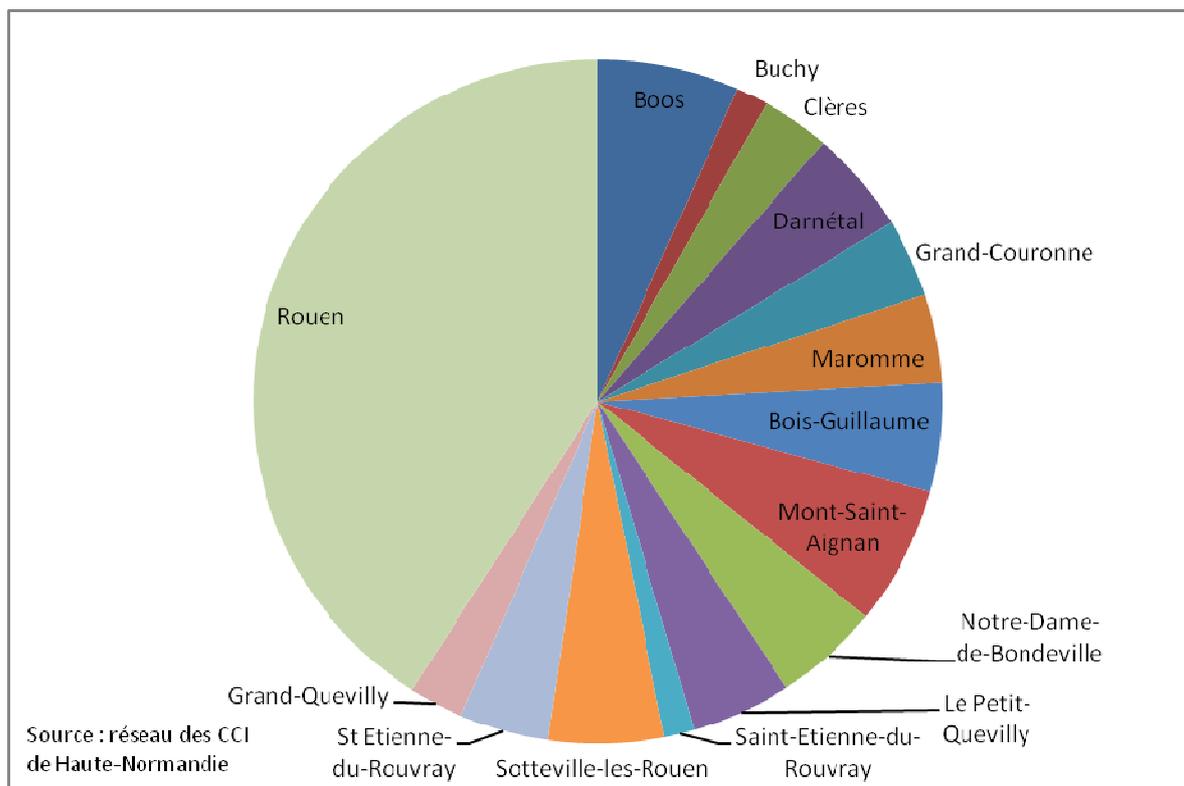
L'assiette salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations. Cette assiette salariale se compose du salaire de base auquel peuvent s'ajouter des compléments légaux conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur (primes, rémunération des heures supplémentaires,...); toutefois elles ne comprennent pas les sommes allouées au titre de la participation et de l'intéressement.

## II.2 L'ACTIVITE ECONOMIQUE

### II.2- 1 CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISES DEPENDANTES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE REGIONALE

Territoire à forte concentration de population, d'emplois et d'entreprises, le SPEL du Grand Rouen dénombre 1 128 créations et reprises d'établissements en 2012, soit près de 30 % des immatriculations régionales. Comme sur l'ensemble de la Haute-Normandie, les secteurs les plus dynamiques sont le commerce de détail (17 %), la construction (14 %) et la restauration (12%). Les activités de sièges sociaux ainsi que le conseil de gestion sont également bien représentées avec plus de 9 % des immatriculations.

Plus de 40 % des enregistrements s'effectue sur le canton de Rouen, en particulier dans le commerce de détail et la restauration. Parmi les plus petits cantons, Boos et Mont-Saint Aignan se distinguent particulièrement par leur proportion de créations et de reprises d'établissements dans les activités de sièges sociaux et de conseil de gestion (entre 13 et 16 %).



#### Secteurs les plus dynamiques sur le SPEL du Grand Rouen en 2012

SECTEUR	NOMBRE DE CREATIONS ET DE REPRISES
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	197
Restauration	135
Travaux de construction spécialisés	130
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	103
Autres services personnels	58
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	58
Activités immobilières	39
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	36
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	31

Source : réseau des CCI de Haute-Normandie

Année 2012

## II.2- 2 LE SECTEUR « SERVICE A LA PERSONNE »

Ces données concernent les structures déclarées comme mandataire ou prestataire auprès de la DIRECCTE ; le secteur du service à la personne comprend le recrutement direct des particuliers non comptabilisés dans ces données.

### Champ et définition des activités de services à la personne

*Ces activités relèvent du champ de l'article L7231-1 du code du travail et sont définies à l'article D 7231-1 du même code*

*Garde d'enfants à domicile, (plus et moins de trois ans)  
Assistance aux personnes âgées ou aux personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux,  
Garde malade à l'exclusion des soins,  
Assistance aux personnes handicapées, (y compris les activités d'interprète en langue des signes, de technicien de l'écrit et de codeur en langage parlé complété,)  
Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives,  
Aide à la mobilité et transport de personnes ayant des difficultés de déplacement,  
Accompagnement des enfants de plus et moins de 3 ans, des personnes âgées ou handicapées dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante),  
Entretien de la maison et travaux ménagers,  
Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,*

*Prestations de petit bricolage dites « homme toutes mains »,  
Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile,  
Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes,  
Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,  
Livraison de repas à domicile,  
Collecte et livraison à domicile de linge repassé,  
Livraison de courses à domicile,  
Assistance informatique et internet à domicile,  
Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes,  
Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire,  
Assistance administrative à domicile,  
Activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services mentionnés au présent article.*

☞ Depuis le 22 novembre 2011 une procédure de déclaration est prévue à l'article L.7232-1-1 du code du travail. Elle est indispensable pour ouvrir droit aux avantages fiscaux et sociaux des services à la personne ; elle doit être obtenue pour les activités exercées, qu'elles soient ou non soumises à agrément.

☞ En application de l'article L.7232-1 du code du travail, l'agrément est obligatoire pour pouvoir exercer certaines activités :

Garde et accompagnement d'enfants à domicile, en dessous de trois ans

Assistance aux personnes âgées/ handicapées

## Les Structures agréées :

(Source DIRECCTE UT76 – Etat Mensuel d'Activités 2012)

Sur les 131 structures agréées sur le département de Seine-Maritime, **41** sont agréées sur la zone de Rouen ; 49 structures offrent sur le département le service de garde d'enfants de moins de trois ans dont 18 sur la zone de Rouen.

## La forme juridique:

- Association Intermédiaire : 1
- Association : 12
- Centre Communal d'Action Sociale : 10
- Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée : 2
- Société Anonyme à Responsabilité Limitée : 16

## Le mode d'intervention :

👉 **41** structures sur la zone de Rouen interviennent **en qualité de prestataire :**

### Le mode prestataire

*Ce mode d'intervention concerne les SAP y compris les entreprises d'insertion assurant ce type de service, qui fournissent des prestations de services aux personnes à leur domicile. Dans ce mode, **les intervenants qui réalisent la prestation sont salariés du SAP** qui propose les services. Ils interviennent sous la responsabilité et sous l'autorité hiérarchique d'un encadrant qui les missionne pour la réalisation de la prestation au domicile des clients. Le SAP*

*choisit le ou les salariés qui vont intervenir, élabore le planning des interventions avec son client, assure la continuité du service,... Enfin, le SAP définit sa politique de recrutement, de gestion du personnel, de formation et d'encadrement des intervenants.*

	<u>2011</u>	<u>2012</u>
<b>Nombre d'<u>heures</u> sur la zone de Rouen :</b>	<b>2 164 840</b>	<b>2 634 515</b>
Nombre d'heures sur le Département	5 882 632	6 432 123
<b>Nombre d'<u>intervenants</u> sur la zone de Rouen :</b> (moyenne mensuelle)	<b>2 816</b>	<b>3 395</b>
Nombre d'intervenants sur le Département	7 114	8 499
<b>Nombre de <u>particuliers*</u> sur la zone de Rouen :</b> (moyenne mensuelle)	<b>9 181</b>	<b>11 460</b>
Nombre de particuliers sur le Département :	25 209	28 411

☞ **14** structures sur la zone de Rouen utilisent également le **mode mandataire** :

### Le mode mandataire

Dans le mode « mandataire », le **SAP assure « le placement des travailleurs auprès de personnes physiques employeurs** ainsi que pour le compte de ces derniers, l'accomplissement des formalités administratives et des déclarations sociales et fiscales liées à l'emploi de ces travailleurs. Le SAP doit être agréé dans les conditions prévues par le cahier des charges lorsque le salarié recruté aura pour tâche d'assurer des fonctions de garde d'enfant de moins de trois ans, de garde-malade ou d'assistance de personnes âgées ou handicapées. Dans le cadre des services à la personne, le mandataire a une obligation d'information auprès de ses clients, notamment pour leur rappeler leurs principales responsabilités d'employeur. Il s'assure également des aptitudes des

candidats à exercer les emplois proposés, dont il aura par un entretien préalable, apprécier les aptitudes, l'expérience professionnelle et les qualifications.

Outre la sélection et la présentation des candidats, le mandataire peut également accomplir, pour le compte du particulier employeur, les formalités administratives d'embauche, procéder aux déclarations sociales et fiscales liées à l'emploi du salarié, etc. Ces tâches sont facturées dans les conditions définies en application de l'article L.7233-1 et par le contrat conclu entre le particulier et le SAP et elles ouvrent droit aux avantages fiscaux des services à la personne sous réserve de la déclaration effectuée par le SAP.

	<u>2011</u>	<u>2012</u>
<b>Nombre d'<u>heures</u> sur la zone de Rouen :</b>	<b>657 654</b>	<b>558 753</b>
Nombre d'heures sur le Département :	1852 500	1 502 172
<b>Nb de <u>salariés du particulier employeur</u> sur la zone de Rouen</b> (moyenne mensuelle)	1325	1 243
Nb de salariés du particulier employeur sur le Département (moyenne mensuelle)	3520	3 157
<b>Nb de <u>particuliers</u>* sur la zone de Rouen</b> (moyenne mensuelle)	<b>1 302</b>	<b>1 265</b>
Nb de particuliers sur le Département (moyenne mensuelle)	3 854	3 333

\* particulier : client qui reçoit la prestation

### II.2- 3 L'ACTIVITE PORTUAIRE

Le grand port maritime de Rouen est le premier port européen pour l'exportation des céréales et le premier port français pour l'agro-industrie, les produits papetiers, le 2<sup>ème</sup> pour le bois, le 3<sup>ème</sup> pour les produits pétroliers raffinés et le 5<sup>ème</sup> pour le tonnage (source : Panorama économique 2012 Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen)

En 2012 a été créé un GIE : HAROPA regroupe les ports du HAVre, de ROuen et de PARis et constitue le premier ensemble portuaire français.

## II.3 LES OFFRES D'EMPLOI DU TERRITOIRE

### II.3.1 OFFRES D'EMPLOIS ENREGISTRÉES PAR POLE EMPLOI SUR L'ANNEE 2012

Au total **26 621** offres ont été enregistrées sur la zone soit **45,6 %** par rapport à la Seine-Maritime.

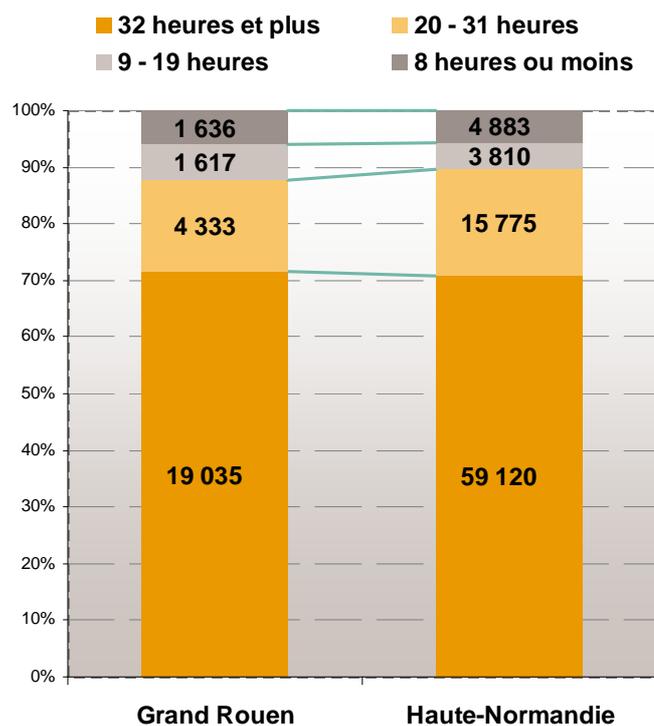
#### II.3.1.1 Répartition par emplois – métiers

Offres enregistrées - Données brutes	Cumul 2012	Proportion en 2012	Comparaison Haute-Normandie
Commerce, vente et grande distribution	7 280	27.3%	18.5%
Services à la personne et à la collectivité	5 193	19.5%	18.6%
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs	2 517	9.5%	9.1%
Support à l'entreprise	2 507	9.4%	7.3%
Construction, bâtiment et travaux publics	2 461	9.2%	8.8%
Industrie	2 013	7.6%	15.0%
Transport et logistique	1 295	4.9%	7.9%
Installation et maintenance	1 091	4.1%	5.1%
Santé	920	3.5%	3.3%
Banque, assurance, immobilier	495	1.9%	1.9%
Agriculture et pêche, espaces naturels	483	1.8%	3.1%
Spectacle	182	0.7%	0.3%
Communication, média et multimédia	150	0.6%	0.9%
Arts et façonnage d'ouvrages d'art	34	0.1%	0.2%
<b>Grand Rouen</b>	<b>26 621</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>

Source : Pôle Emploi

Année 2012

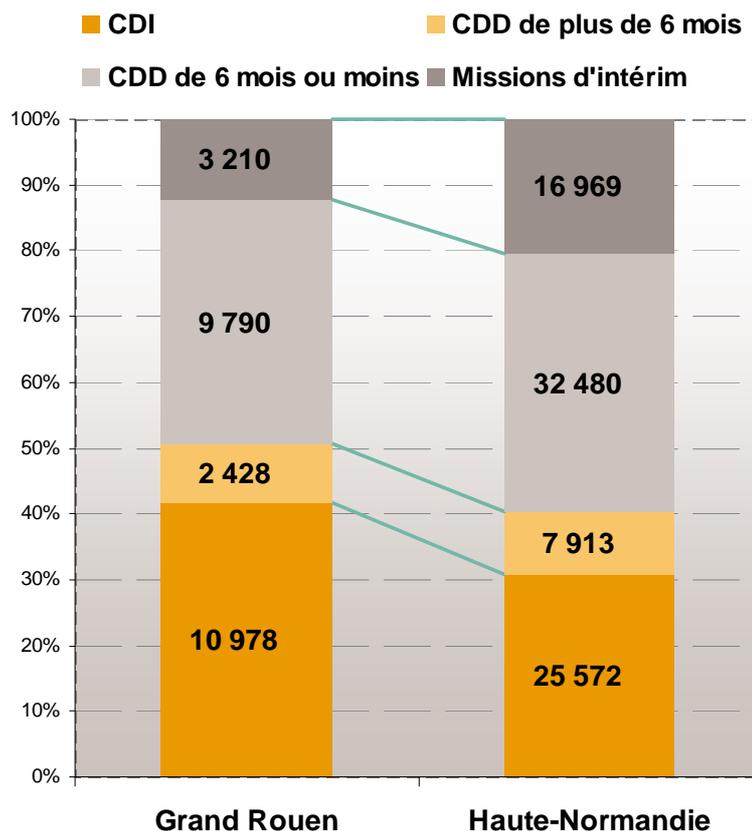
#### II.3.1.2 Répartition par durée de travail hebdomadaire



Source : Pôle Emploi

Année 2012

### II.3.1.3 Répartition par type de contrat



Source : Pôle Emploi

Année 2012

## II.3.2 L'INTERIM

### II.3.2.1. Offres intérimaires enregistrées par Pôle Emploi en 2012

Offres <b>en intérim</b> - Données brutes	Cumul 2012	Proportion en 2012	Comparaison Haute-Normandie
Industrie	1 045	32.6%	38.6%
Construction, bâtiment et travaux publics	942	29.3%	17.5%
Transport et logistique	345	10.7%	18.6%
Installation et maintenance	225	7.0%	5.7%
Support à l'entreprise	176	5.5%	3.6%
Commerce, vente et grande distribution	161	5.0%	4.7%
Agriculture et pêche, espaces naturels	125	3.9%	1.2%
Services à la personne et à la collectivité	104	3.2%	6.0%
Banque, assurance, immobilier	32	1.0%	0.4%
Santé	20	0.6%	0.3%
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs	18	0.6%	0.7%
Communication, média et multimédia	16	0.5%	2.6%
Spectacle	1	0.0%	0.0%
Arts et façonnage d'ouvrages d'art	0	0.0%	0.2%
<b>Grand Rouen</b>	<b>3 210</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>

Source : Pôle Emploi

Année 2012

### II.3.3. L'ALTERNANCE

#### II.3.3.1. Contrats apprentissage initiaux en 2012

ORGANISMES	EFFECTIFS DU SPEL	EFFECTIFS DEPARTEMENTAUX	EFFECTIFS REGIONAUX
Chambres des Métiers et de l'Artisanat	1 109	2 564	4 328
Chambres de Commerce et de l'Industrie	1 136	2 934	4 070
Chambre d'Agriculture	88	448	740
<b>TOTAL</b>	<b>2 333</b>	<b>5 946</b>	<b>9 138</b>

Sources : Réseau Consulaire/DIRECCTE

Année 2012

### II.3.4. L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 2012

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Les structures spécialisées : Entreprises d'Insertion-EI, Associations Intermédiaires -AI, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion -ETI et Ateliers et Chantiers d'Insertion -ACI signent, après un dialogue sur les objectifs et les moyens, une convention avec l'Etat qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs.

La sortie en emploi durable comprend : le CDI , le CDD ou période d'intérim de 6 mois et plus, la création d'entreprise et l'entrée dans la fonction publique.

L'emploi de transition regroupe : le CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois, le contrat aidé chez un employeur de droit commun hors SIAE .

La sortie positive comprend : la formation préqualifiante ou qualifiante, l'embauche dans une autre SIAE dans la continuité du parcours d'insertion, tout autre type de sortie négocié et indiqué dans la convention liant la structure et l'Etat. Ces 3 catégories de sorties constituent les « sorties dynamiques ».

#### II.3.4.1 Les Associations Intermédiaires

(Source : ASP/traitement DIRECCTE-UT76)

Conventionnée par l'État, l'Association Intermédiaire (AI) contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises).

6 associations sur les 20 conventionnées dans le département interviennent principalement sur la zone de Rouen. 2250 personnes ont été mise à disposition par ces AI et 355 personnes sont sorties de ces AI en 2012.

## 📄 Typologie du public mis à disposition sur la zone de Rouen en 2012

Sur les 2250 personnes qui ont été mises à disposition par une association intermédiaire en 2012 sur la zone de Rouen, il y avait :

- 874 hommes (soit 39 %) et 1376 femmes (soit 61 %)
- 464 bénéficiaires du RSA (21 %) ;
- 1744 personnes sont inscrites à Pôle-Emploi (soit 78%)
- 421 jeunes de moins de 26 ans (19%) et 398 personnes de plus de 50 ans (18%)
- 24 personnes reconnues Travailleur Handicapé (soit 4 %)
- 981 personnes de niveau inférieur au CAP (44 %) et 374 personnes de niveau bac et supérieur (17%)

## 📄 Public sorti par motifs

	Valeurs Absolues	% zone	% dépt
<b>Total des sorties de la zone</b>	<b>355</b>		<b>821</b>
Dont Emploi durable	135	38%	30 %
Dont Emploi de transition	44	12%	19 %
Dont Sorties positives	78	22%	17 %
<b>Total Sorties Dynamiques</b>	<b>257</b>	<b>72%</b>	<b>66 %</b>

### II.3.4.2 Les Associations et chantiers d'insertion

(Source : ASP/traitement DIRECCTE-UT76)

Les ateliers et chantiers d'insertion proposent un accompagnement socioprofessionnel à une personne sans emploi, rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle particulières. L'activité au sein des ACI combine travail, formation et accompagnement.

Sur la zone de Rouen, 12 structures proposent 20 chantiers d'insertion pour 271 postes. Elles ont permis à 494 personnes de travailler dans leur structure en 2012 par le système d'entrées et de sorties permanentes.

## 📄 Typologie du public

Sur les 494 personnes qui ont travaillé dans un chantier d'insertion en 2012 sur la zone de Rouen, il y avait :

- 293 hommes (soit 59 %) et 201 femmes (soit 41 %)
- 452 bénéficiaires du RSA (91,50 %) ;
- 438 personnes sont inscrites à Pôle-Emploi (soit 89%)
- 68 jeunes de moins de 26 ans (14%) et 65 personnes de plus de 50 ans (13%)
- 24 personnes reconnues Travailleur Handicapé (soit 5 %)
- 218 personnes de niveau inférieur au CAP (44 %) et 57 personnes de niveau bac et supérieur (11,5%)

## 📄 Public sorti par motifs

	Valeurs Absolues	% zone	% dépt
<b>Total des sorties de la zone</b>	<b>183</b>		<b>586</b>
Dont Emploi durable	20	11%	11 %
Dont Emploi de transition	9	5%	10 %
Dont Sorties positives	37	20%	17 %
<b>Total Sorties Dynamiques</b>	<b>66</b>	<b>36%</b>	<b>38 %</b>

### II.3.4.3. Les Entreprises d'Insertion

(Source : ASP/traitement DIRECCTE-UT76)

Les Entreprises d'Insertion EI proposent l'accès à l'emploi et un accompagnement socio professionnel à une personne sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'insertion.

Elles interviennent dans le secteur marchand. 5 EI interviennent en 2012 sur la zone de Rouen, dans les domaines du bâtiment (3), du textile, de la propreté urbaine /hygiène des locaux. Elles ont fait travailler 104 personnes pour 58 postes équivalents temps plein en 2012.

#### Typologie du public

Sur les 104 personnes qui ont travaillé dans une entreprise d'insertion en 2012 sur la zone de Rouen, il y avait :

- 61 hommes (soit 59 %) et 43 femmes (soit 41 %)
- 46 bénéficiaires du RSA (44 %) ;
- 101 personnes sont inscrites à Pôle-Emploi (soit 97%)
- 28 jeunes de moins de 26 ans (27%) et 9 personnes de plus de 50 ans (9 %)
- 9 personnes reconnues Travailleur Handicapé (soit 9 %)
- 33 personnes de niveau inférieur au CAP (32 %) et 17 personnes de niveau bac et supérieur (16%)

#### Public sorti par motifs

	Valeurs Absolues	% zone	% dépt
<b>Total des sorties de la zone</b>	<b>38</b>		<b>105</b>
<b>Dont Emploi durable</b>	4	29%	47%
<b>Dont Emploi de transition</b>	8	57%	28%
<b>Dont Sorties positives</b>	2	14%	25%
<b>Total Sorties Dynamiques</b>	<b>14</b>	<b>37%</b>	<b>54%</b>

### II.3.4.4. Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion

(Source : ASP/traitement DIRECCTE-UT76)

L'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) propose aux personnes rencontrant des difficultés à trouver un emploi des missions d'intérim auprès d'entreprises utilisatrices, un suivi et un accompagnement social et professionnel.

Les 5 ETTI de la zone de Rouen ont salarié 398 personnes en 2012 ce qui donne en poste équivalent temps plein : 7,45.

#### Typologie du public

Sur les 398 personnes qui ont exercé une mission grâce à une ETTI en 2012 sur la zone de Rouen, il y avait :

- 309 hommes (soit 78 %) et 89 femmes (soit 22 %)
- 84 bénéficiaires du RSA (21 %) ;
- 370 personnes sont inscrites à Pôle-Emploi (soit 93%)
- 60 habitant une ZUS (15%)
- 164 jeunes de moins de 26 ans (41%) et 43 personnes de plus de 50 ans (11%)
- 35 personnes reconnues Travailleur Handicapé (soit 9 %)
- 132 personnes de niveau inférieur au CAP (33 %) et 74 personnes de niveau bac et supérieur (19%)

## Public sorti par motifs

	Valeurs Absolues	% zone	% dépt
<b>Total des sorties zone de Rouen</b>	<b>173</b>		<b>259</b>
Dont Emploi durable	42	24,3%	21%
Dont Emploi de transition	47	27,2%	22%
Dont Sorties positives	14	8%	9%
<b>Total Sorties Dynamiques</b>	<b>103</b>	<b>59,5%</b>	<b>52,5%</b>

### II.3.5. LES CONTRATS UNIQUES D'INSERTION (ANNEE 2012)

CUI MARCHANDS (CUI-CIE)	EFFECTIFS
ROUEN	386
<b>TOTAL SEINE-MARITIME</b>	<b>1 146</b>
<b>TOTAL HAUTE-NORMANDIE</b>	<b>1 725</b>

SOURCE : DIRECCTE

CUI NON MARCHANDS (CUI-CAE)	EFFECTIFS
ROUEN	3 113
<b>TOTAL SEINE-MARITIME</b>	<b>10 653</b>
<b>TOTAL HAUTE-NORMANDIE</b>	<b>14 477</b>

ANNEE 2012

#### Le contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi

Faciliter le recrutement de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle (employeurs du secteur non-marchand)

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) est un **contrat aidé dans le secteur non marchand** qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

#### Quels employeurs ?

**L'embauche en CUI-CAE est réservée aux employeurs du secteur non marchand :**

- collectivités territoriales et leurs groupements,
- autres personnes morales de droit public,
- organismes de droit privé à but non lucratif (associations loi 1901, ateliers et chantiers d'insertion (ACI), organismes de Sécurité sociale, mutuelles et organismes de retraite complémentaire et de prévoyance, comités d'entreprise, fondations...),
- personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public (régies de transport, établissements de soins...).

#### Le contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi

Faciliter le recrutement de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle (employeurs privés)

Le contrat initiative emploi (CUI-CIE) est un **contrat aidé dans le secteur marchand** qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

#### Quels employeurs ?

- Tout employeur relevant du champ d'application de l'assurance chômage.
- Les employeurs de pêche maritime.
- Les groupements d'employeur pour l'insertion et la qualification (GEIQ).
- Sont exclues les entreprises :
  - Ayant licencié pour motif économique dans les six mois précédant l'embauche,
  - Ayant licencié un salarié en CDI sur le même poste pour procéder à l'embauche en CUI-CIE,.
  - N'étant pas à jour du versement de ses cotisations et contributions sociales.

## II.4 L'ACTION DE L'ETAT FACE AUX DIFFICULTES DES ENTREPRISES

### II.4.1 DONNEE DU CHOMAGE PARTIEL EN 2012

Ces données ne sont pas disponibles par zone spel mais zone d'emploi au sens INSEE

Zone d'emploi	heures consommées	montant consommés	nbre demandes
Pays de Bray	892	3 917	9
Vallées de la Bresle	5 346	25 185	21
Fécamp	6 893	31 278	12
Rouen	84 103	381 153	156
Dieppe	35 201	155 146	46
Le Havre	615 121	2 488 833	130
Lillebonne	5 083	23 717	11

Source : SILEX – DIRECCTE

Année 2012

### LE CADRE LÉGAL DE L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE PARTIEL

#### Objectifs

Le dispositif du chômage partiel permet à une entreprise de réduire temporairement les horaires d'une partie ou de la totalité de ses effectifs afin d'éviter le licenciement des salariés. Pour cela, il faut que l'entreprise soit confrontée à des difficultés économiques passagères ou liées à des circonstances exceptionnelles (sinistres, travaux importants, difficultés d'approvisionnement...).

La généralisation à l'ensemble des entreprises de la durée légale du travail à 35 heures à partir du 1er janvier 2002 nécessitait la modification de son régime réglementaire.

Le décret du 28 juin 2001, recentre le chômage partiel sur son rôle premier de maintien dans l'emploi des salariés. Il prend ainsi en compte les possibilités de modulations introduites par les lois relatives à la réduction du temps de travail dans les conditions de remboursement de l'allocation spécifique par l'État, par l'obligation d'une demande préalable, et un taux d'indemnisation variable avec la taille de l'entreprise.

#### Bénéficiaires

Le contingent annuel d'heures indemnisables est de 600 heures par salarié et par an, quelle que soit la branche professionnelle, pour la plupart des motifs de recours au dispositif. Au-delà de quatre semaines consécutives de chômage partiel total, les salariés sont considérés comme privés d'emploi et relèvent alors du régime d'assurance chômage.

#### Montant de l'allocation

Pendant la période de chômage partiel, l'employeur verse à ses salariés concernés 50 % de leur rémunération horaire brute par heure perdue, avec un montant minimum de 4,42 € par heure. Il se fait ensuite rembourser par l'État le montant de l'allocation spécifique, fixé par décret à 2,44 € l'heure pour les entreprises de 250 salariés ou moins et à 2,13 € l'heure pour celles de plus de 250 salariés. Il n'y a pas de cotisations sociales à la charge de l'employeur sur ces sommes.

Par ailleurs, des conventions spécifiques peuvent être signées entre l'État et certaines branches rencontrant des difficultés particulières, en vue d'obtenir une participation horaire plus importante de la part des fonds publics.

#### Définitions des indicateurs retenus

Journées de chômage partiel autorisées : journées demandées par les entreprises et autorisées par les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Journées de chômage partiel indemnisées : journées effectivement chômées et rémunérées par l'allocation spécifique. En moyenne, seulement environ la moitié des journées de chômage partiel autorisées sont réellement chômées.

## II.4.2 PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI EN COURS EN 2012

### PRINCIPE

L'employeur qui envisage une procédure de licenciement pour motif économique doit, dans certains cas, établir et mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), dans le but d'éviter les licenciements ou, à défaut, d'en limiter le nombre. Le PSE doit également faciliter le reclassement des salariés dont le licenciement ne pourrait être évité.

### CONDITIONS DE MISE EN PLACE

Le PSE est obligatoire dans les entreprises de 50 salariés et plus, lorsque le projet de licenciement concerne 10 salariés ou plus sur une période de 30 jours.

Les entreprises de moins de 50 salariés peuvent en prévoir un, mais il n'y est pas obligatoire. Il en est de même pour les entreprises de 50 salariés et plus, lorsque le projet de licenciement concerne moins de 10 salariés sur une période de 30 jours.

### CONTENU DU PLAN

Le PSE doit prévoir les mesures suivantes :

- des actions en vue du reclassement interne des salariés sur des emplois relevant de la même catégorie d'emplois ou équivalents à ceux qu'ils occupent ou, sous réserve de l'accord exprès des salariés concernés, sur des emplois de catégorie inférieure,
- des créations d'activités nouvelles par l'entreprise,
- des actions favorisant le reclassement externe à l'entreprise (notamment par le soutien à la réactivation du bassin d'emploi),

- des actions de soutien à la création d'activités nouvelles ou à la reprise d'activités existantes par les salariés,
- des actions de formation, de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de reconversion de nature à faciliter le reclassement interne ou externe des salariés sur des emplois équivalents,
- des mesures de réduction ou d'aménagement du temps de travail ainsi que des mesures de réduction du volume des heures supplémentaires réalisées de manière régulière lorsque ce volume montre que l'organisation du travail de l'entreprise est établie sur la base d'une durée collective manifestement supérieure à 35 heures hebdomadaires ou 1 600 heures par an et que sa réduction pourrait préserver tout ou partie des emplois dont la suppression est envisagée,
- les conditions de mise en œuvre du congé de reclassement (lorsqu'il est obligatoire).

Le PSE peut également prévoir d'autres mesures, facultatives, telles que, par exemple, des primes d'incitations au départ volontaire, des conventions d'aide à la mobilité géographique ou la mise en place d'une cellule de reclassement.

### CONSULTATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Les représentants du personnel doivent être consultés sur le PSE et informés de son exécution au cours de l'année qui suit les licenciements.

En l'absence de représentants du personnel, le plan doit être affiché sur les lieux de travail.

Source : Service-Public.fr

Zone Grand Rouen	Nbre
Licenciements + 10 salariés	21
dont PSE	8

Source : DIRECCTE - UT76

### **II.4.3 REVITALISATION**

Depuis 2005, les entreprises de 1 000 salariés et plus sont assujetties à une obligation de revitalisation lorsqu'elles procèdent à des licenciements collectifs affectant, par leur ampleur, l'équilibre des bassins d'emploi concernés (exception faite des situations de redressements ou de liquidations judiciaires).

La loi offre par ailleurs au Préfet la possibilité de faire réaliser, par l'entreprise, une étude d'impact social et territorial.

Les entreprises concernées doivent contribuer à la création d'activités et au développement des emplois pour atténuer les effets du licenciement envisagé sur les autres entreprises dans le ou les bassins d'emploi, par le biais d'actions qu'elles financent, en investissant un montant minimum de deux fois la valeur mensuelle brute du SMIC par emploi supprimé.

C'est dans ce cadre qu'une convention de revitalisation doit être conclue avec l'Etat, laquelle définit la nature et les modalités de financement, ainsi que la mise en œuvre des actions prévues.

Le contenu de la convention conclue avec l'État doit permettre de définir les éléments suivants :

- la durée de la convention,
- les engagements financiers de l'entreprise,
- le nombre de créations d'emplois visé (fixé à partir du volume des licenciements, déduction faite des reclassements internes situés sur le bassin d'emploi),
- les limites géographiques du bassin d'emploi (où seront réalisées les actions de revitalisation),
- les actions engagées dans la revitalisation, ainsi que les échéances et les budgets prévisionnels qui leur sont alloués,
- les modalités de suivi et d'évaluation des mesures mises en œuvre.

En l'absence de convention ou d'accord collectif, un titre de perception égal à quatre SMIC par licenciement est adressé à l'entreprise et recouvré par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Sauf avis contraire du Préfet, un accord collectif de groupe, d'entreprise ou d'établissement, peut tenir lieu de convention, à condition que les actions soient de même nature et les engagements au moins égaux à la contribution obligatoire. En Haute-Normandie aucun accord collectif de cette nature n'a été conclu à ce jour.

Ainsi, l'obligation de revitalisation a systématiquement fait, dans la région, l'objet d'une convention Etat/Entreprise.

(Références : articles L1233-84 à 88, D1233-37 à 48 du code du travail)

#### **Conventions de revitalisations conclues avec des entreprises situées dans la zone de Rouen en cours à décembre 2012**

<b>Entreprise</b>	<b>Commune d'implantation</b>	<b>Activité principale</b>	<b>Objectif de créations</b>	<b>Date de fin de la convention</b>
JOHNSON CONTROLS	Grand-Quevilly	ind. manufacturière	269	2013
K PAINTS DECO FR.	Grand-Quevilly	ind. manufacturière	116	Janvier 2014
SOVENA	Grand-Couronne	commerce, rép. auto.	30	Juin 2013
GIRAUD OUEST	Notteville les Rouen	transp. et entreposage	20	Juillet 2013
IIE ACTEMIUM	Petit-Quevilly	construction	10	Juillet 2013

## II.5 EN SYNTHÈSE

↳ La zone est essentiellement tertiaire avec les **services** (l'administration publique y est très présente avec 72.600 emplois, le secteur de assurances et de la banque, le port de Rouen) et le **commerce** (22.100 emplois).

↳ Les **effectifs du secteur privé** continuent de chuter entre 2011 et 2012 (de 144.471 à 143.364).

↳ Le territoire a recensé 30% des enregistrements d'entreprises dépendantes de la CCI du département soit 1128 entreprises (essentiellement commerce de détail, construction et restauration) pour l'année 2011.

↳ **Services à la personne** : 41 structures sont agréées sur la zone de Rouen en qualité de prestataire (soit 31% du département). Elles ont permis à 3.395 personnes (en moyenne mensuelle) de réaliser 2.634.515 heures en 2012.

14 structures utilisent le mode mandataire et ont permis à 1243 personnes (moyenne mensuelle) de réaliser 558.753 h en 2012.

↳ **45,6 % des offres d'emplois** du département ont été déposées dans une des 6 agences Pôle-Emploi de la zone de Rouen pour 1/3 des habitants du département en 2012. 40 % de ces offres étaient des CDI (30 % dans le département)

↳ **Intérim** : 3210 offres d'emploi en intérim ont été enregistrées par Pôle-emploi en 2012 ; elles ont concerné pour 32,6 % le secteur de l'industrie et pour 29,3 % la construction BTP.

↳ **Apprentissage** : 2333 apprentis sur la zone sur les 5946 du département. La baisse est de 2 % sur la zone et de 1% sur le département.

↳ **Insertion par l'Activité Economique** : bilans 2012 :

**Ateliers Chantiers d'Insertion** : Ils ont permis à 494 personnes de travailler en 2012 (59 % hommes, public jeunes de – de 26 ans : 14 % et + de 50 ans 13%, 24% de personnes reconnues Travailleur Handicapé ; 44% avec un niveau inférieur au CAP) ; 183 personnes sont sorties dont 36 % en sortie dynamique.

**Associations Intermédiaires** : 2250 personnes ont été mises à disposition (39 % d'hommes, 19% de jeunes de – de 26 ans et 18% de plus de 50 ans, 4% de personnes reconnues Travailleurs Handicapés ; 44 % de niveau inférieur au CAP ; 355 personnes sont sorties dont 72 % en sorties dynamiques.

**Entreprises d'insertion** : Elles ont permis à 104 personnes de travailler en 2012. 61 % d'hommes, 27% de jeunes de – de 26 ans, 9 % de plus de 50 ans, 32 % de niveau inférieur au CAP ; 38 personnes sont sorties dont 37 % en sorties dynamique.

**Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion** : ont salarié 398 personnes: 78 % d'hommes, 41 % de – de 26 ans et 11% de plus de 50 ans ; 9 % de travailleurs Handicapés ; 33 % avaient un niveau inférieur au CAP ; 173 personnes sont sorties dont 59,5% en sorties dynamiques.

## III – LES PUBLICS CIBLES DE L'ACTION TERRITORIALISEE

### III.1 LES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 31 DECEMBRE 2012

#### III.1.1. DEMANDE D'EMPLOI PAR CATEGORIE

##### **Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi**

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte.

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue.

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

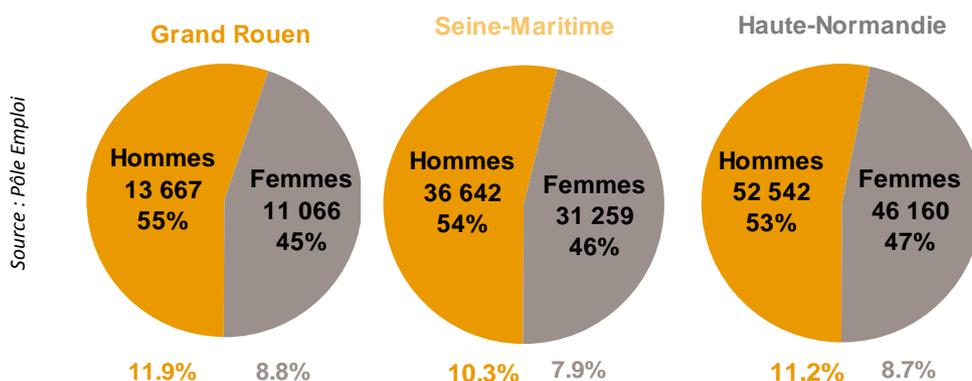
Données brutes	déc.-11	déc.-12	Variation annuelle	Proportion
Catégorie A	22 392	<b>24 733</b>	10.5%	58.4%
Catégorie B	4 708	<b>5 160</b>	9.6%	12.2%
Catégorie C	7 640	<b>7 371</b>	-3.5%	17.4%
<b>Catégories A, B et C</b>	<b>34 740</b>	<b>37 264</b>	<b>7.3%</b>	<b>87.9%</b>
Catégorie D	2 311	<b>2 607</b>	12.8%	6.2%
Catégorie E	2 674	<b>2 513</b>	-6.0%	5.9%
<b>Toutes catégories</b>	<b>39 725</b>	<b>42 384</b>	<b>6.7%</b>	<b>100.0%</b>

Source : Pôle Emploi

Année 2012

#### III.1.2. LA DEMANDE D'EMPLOI FIN DE MOIS EN CATEGORIE A

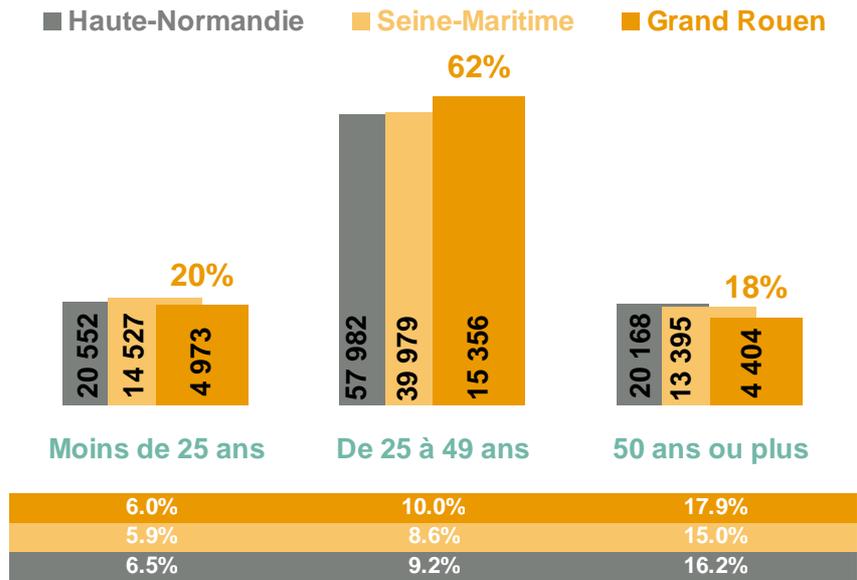
##### III.1.2.1 La demande d'emploi fin de mois en catégorie A par sexe



Evolution annuelle  
Source : Pôle Emploi

Année 2012

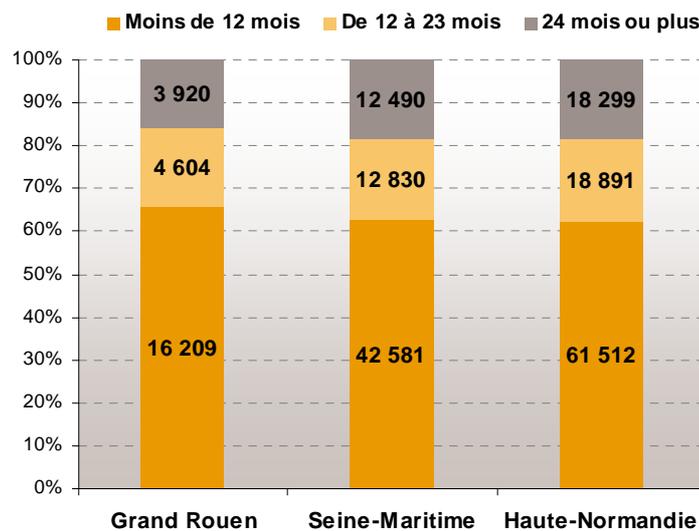
### III.1.2.2. La demande d'emploi fin de mois en catégorie A par âge



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (déc. 2012 /déc. 2011)

Source : Pôle Emploi

### III.1.2.3 La demande d'emploi fin de mois en catégorie A par ancienneté d'inscription

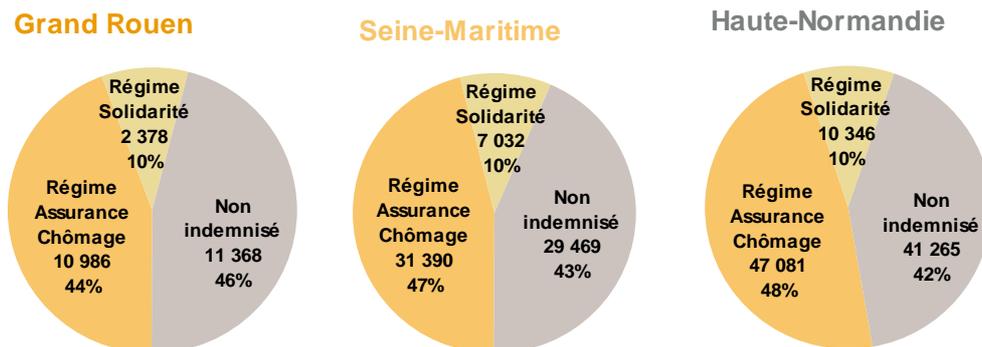


Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (déc. 2012 /déc. 2011)

ancienneté	Haute-Normandie	Seine-Maritime	Grand Rouen
< 12 mois	6.7%	6.1%	5.6%
12-23 mois	13.0%	11.3%	20.6%
>=24 mois	19.1%	18.7%	21.4%

Source : Pôle Emploi

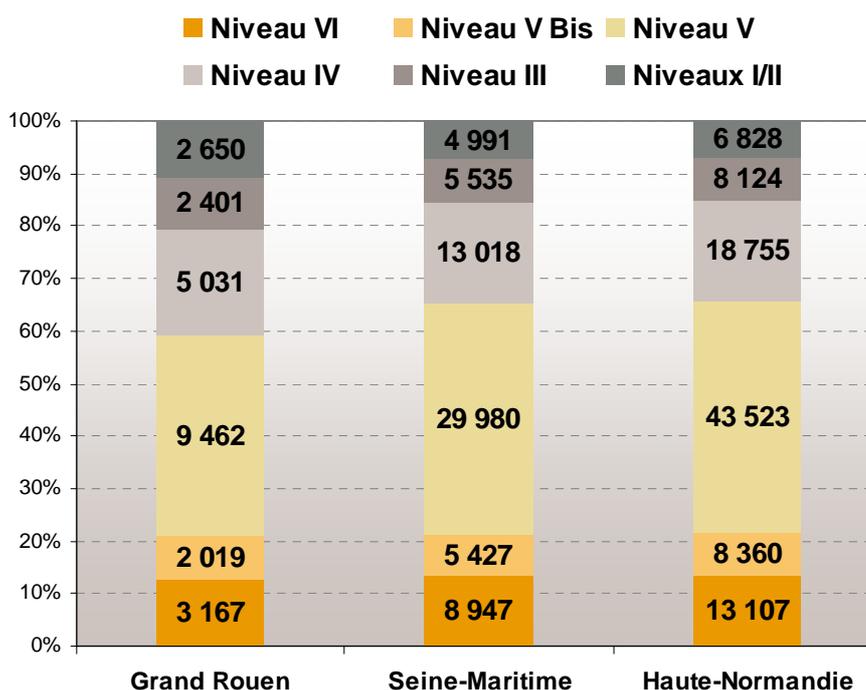
### III.1.2.4 La demande d'emploi fin de mois en catégorie A selon l'indemnisation



Source : Pôle Emploi

Année 2012

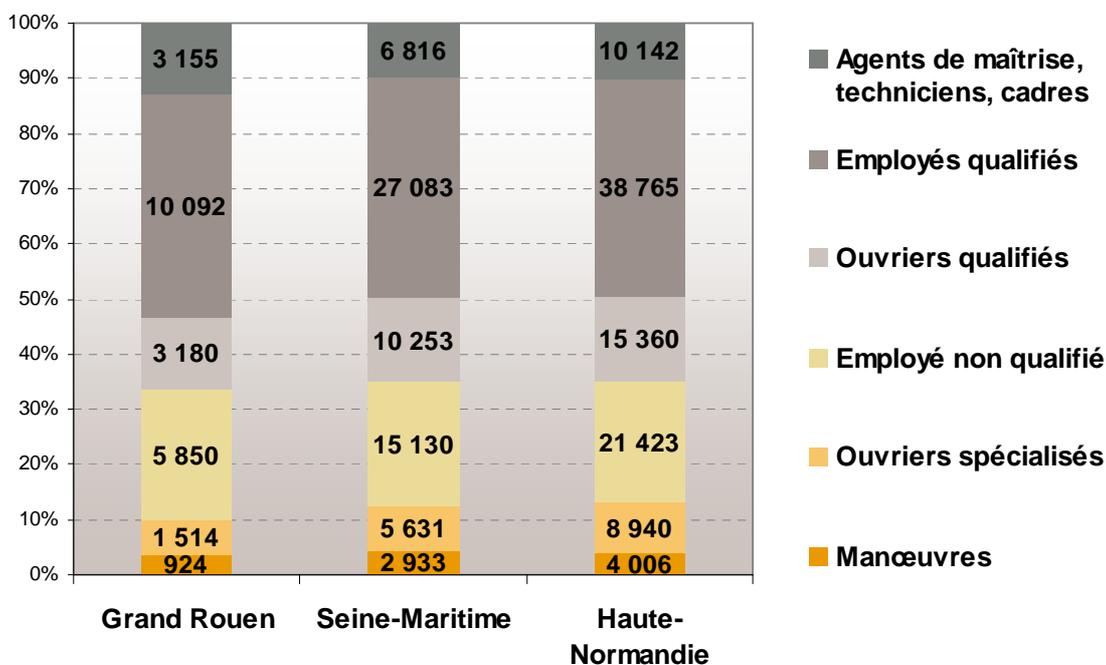
### III.1.2.5 La demande d'emploi fin de mois en catégorie A selon le niveau de formation



Source : Pôle Emploi

Année 2012

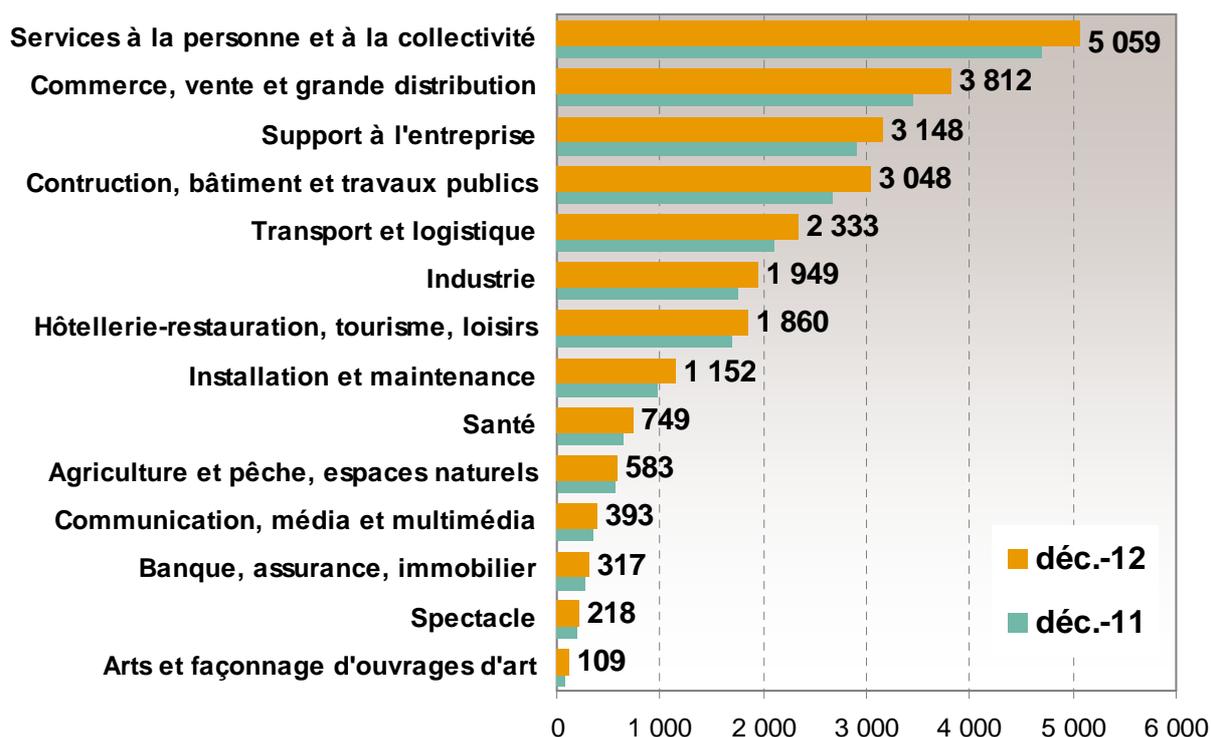
### III 1.2.6 La demande d'emploi fin de mois en catégorie A selon le niveau de qualification



Source : Pôle Emploi

Année 2012

### III.1.2.7 La demande d'emploi fin de mois en catégorie A selon métiers recherchés

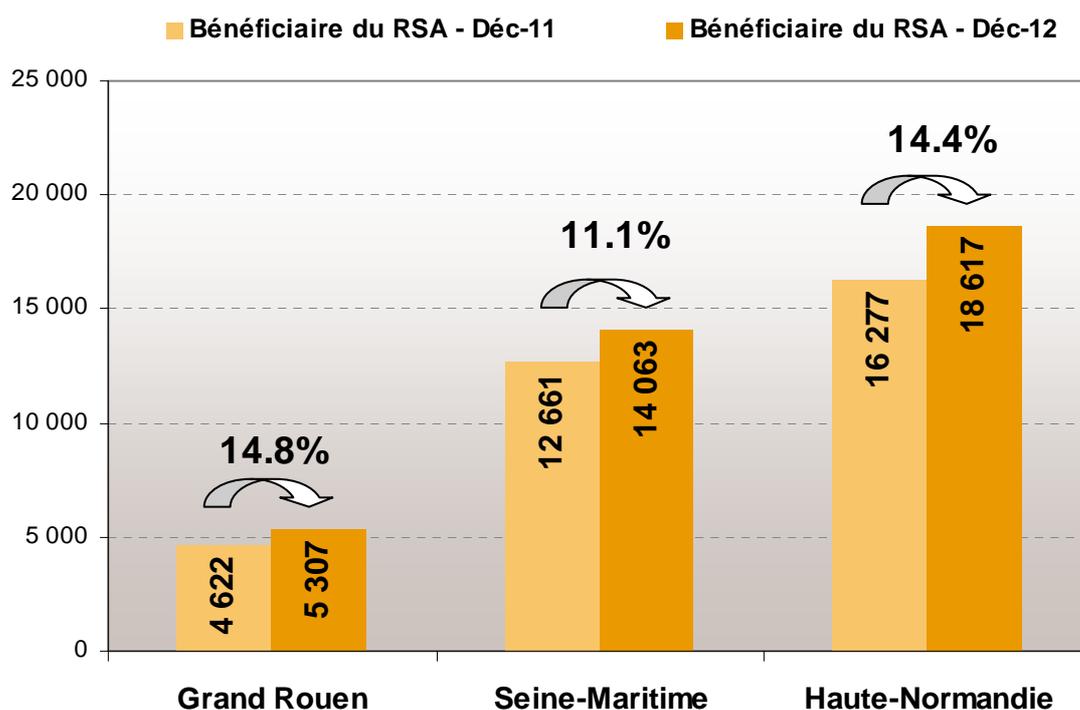


Source : Pôle Emploi

Année 2012

## III.2 LES PUBLICS PRIORITAIRES DE L'ACTION TERRITORIALISEE

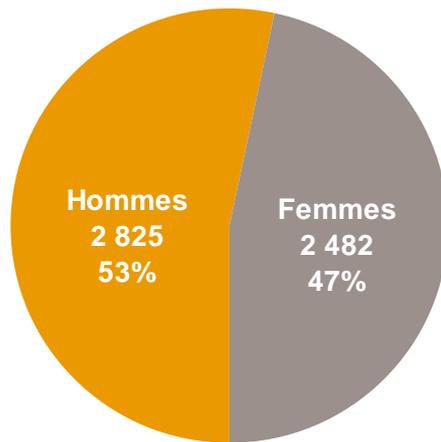
### III.2.1 LE PUBLIC BENEFICIAIRE DU RSA RECU A POLE EMPLOI



Source : Pôle Emploi

Année 2012

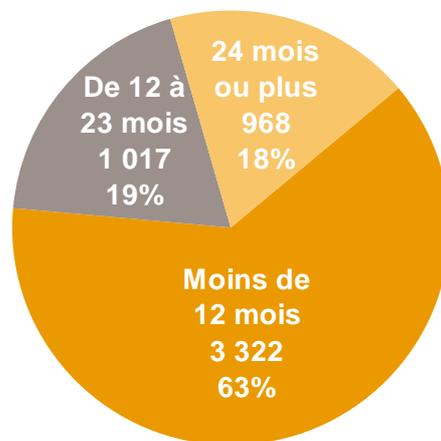
### Répartition par sexe des bénéficiaires du RSA



Source : Pôle Emploi

Année 2012

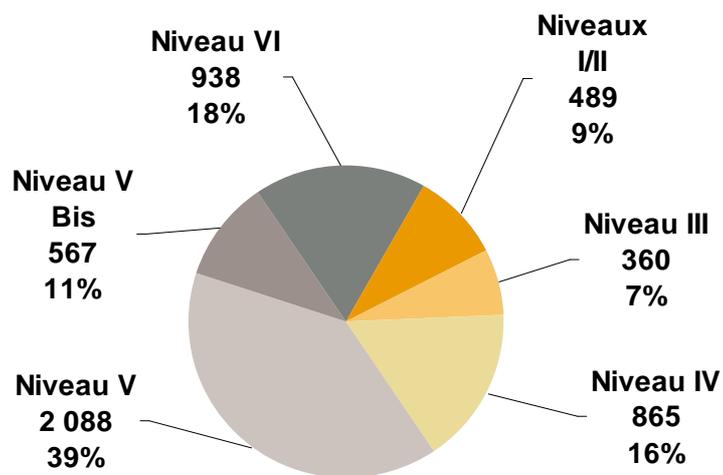
### Répartition par ancienneté des bénéficiaires du RSA



Source : Pôle Emploi

Année 2012

### Répartition par niveau de formation des bénéficiaires du RSA



Source : Pôle Emploi

Année 2012

### III.2.2 LE PUBLIC ACCUEILLI EN MISSION LOCALE

10 126 jeunes ont été accueillis à la Mission Locale de l'agglomération rouennaise en 2012, dont :

- 3 544 en 1<sup>er</sup> accueil
- 4 120 jeunes dans le dispositif CIVIS

#### Répartition hommes/femmes

	Femme	Homme	Total
2011	5 302	5 148	10 450
2012	5 085	5 041	10 126
Ecart 2011-2012	-217	-107	-324
Ecart 2011-2012 (%)	-4.1%	-2.1%	-3.1%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

#### Répartition par âge

	16-17 ans	18-21 ans	22 ans et +	Total
2011	2 173	6 010	2 267	10 450
2012	2 289	5 827	2 010	10 126
Ecart 2011-2012	+116	-183	-257	-324
Ecart 2011-2012 (%)	+5.3%	-3.0%	-11.3%	-3.1%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

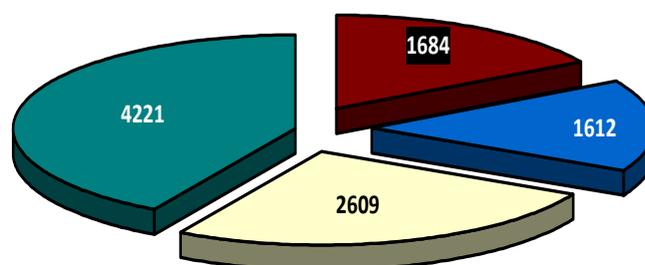
#### Répartition par niveaux de formation

	VI et VB	V	IV et +	Total
2011	2 931	3 924	3 595	10 450
2012	2 838	3 721	3 567	10 126
Ecart 2011-2012	-93	-203	-28	-324
Ecart 2011-2012 (%)	-3.2%	-5.2%	-0.8%	-3.1%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

#### Répartition par ancienneté d'inscription

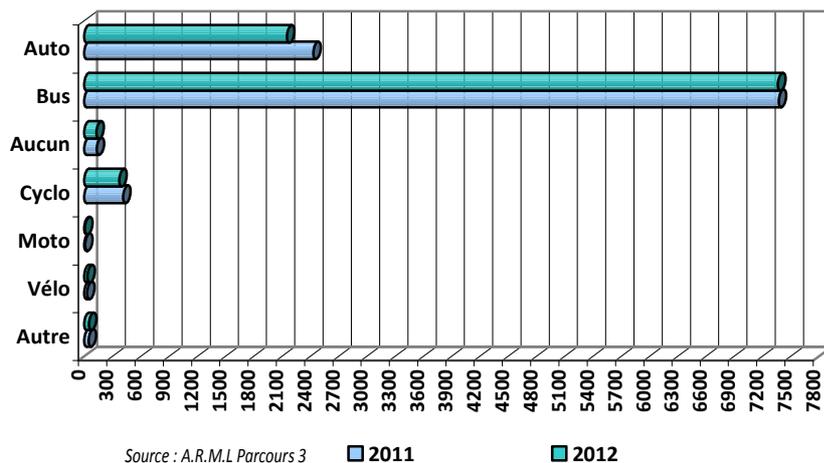


■ - de 6 mois   ■ de 6 à 12 mois   ■ de 1 à 2 ans   ■ plus de 2 ans

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

## Répartition par moyen de locomotion



## Permis de conduire

	Avec permis	Sans permis	Total
2011	4 896	5 554	10 450
2012	4 431	5 695	10 126
Ecart 2011-2012	-465	+141	-324
Ecart 2011-2012 (%)	-9.5%	+2.5%	-3.1%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

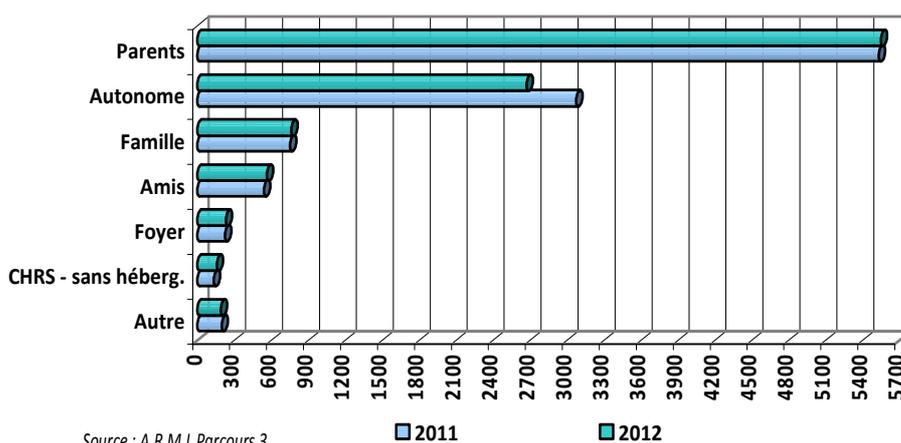
## Ressources

	Avec ressources	Sans ressources	Total
2011	6 903	3 547	10 450
2012	6 031	4 095	10 126
Ecart 2011-2012	-872	+548	-324
Ecart 2011-2012 (%)	-12.6%	+15.4%	-3.1%

Source : A.R.M.L Parcours 3

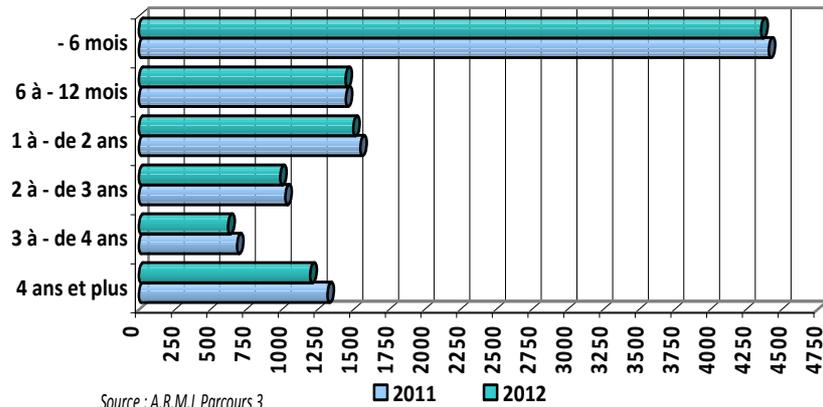
Année 2012

## Hébergement



## Délais de latence

Le délai de latence est celui compris entre la date de sortie d'un jeune de l'Éducation Nationale et la date de son premier entretien avec un conseiller de la Mission Locale.



Source : A.R.M.L Parcours 3

## Entrées en situation de travail (contrat ou formation)

	Contrat en Alternance	Emploi	Formation	Total
2011	328	3 026	1 163	4 176
2012	308	2 549	1 037	3 627
Ecart 2011-2012	-20	-477	-126	-549
Ecart 2011-2012 (%)	-6.1%	-15.8%	-10.8%	-13.1%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

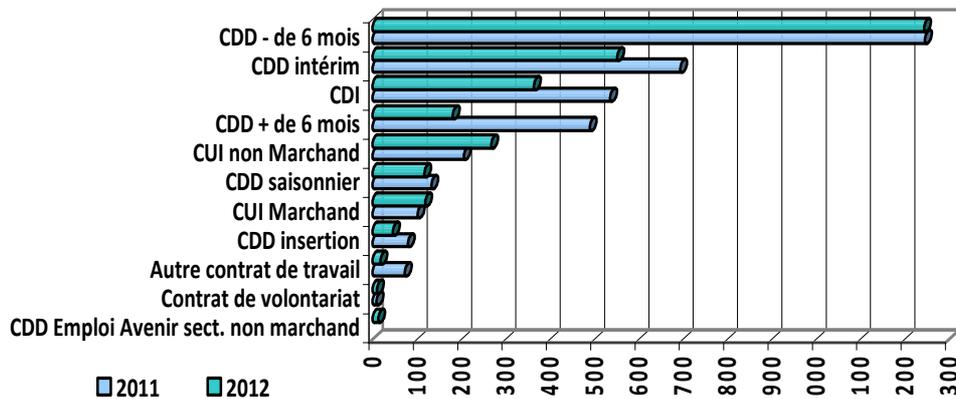
## Jeunes entrés en contrats en alternance

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Total
2011	219	111	328
2012	232	76	308
2011-2012	+13	-35	-20
2011-2012 (%)	+5.9%	-31.5%	-6.1%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

## Nature des contrats de travail



Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

Jeunes entrés en emploi Nature de contrat - ZUS	2011	2012	ML	
			Ecart	Ecart %
CDD - de 6 mois	1246	1244	-2	- 0.2%
CDD intérim	694	552	-142	- 20.5%
CDI	536	364	-172	- 32.1%
CDD + de 6 mois	490	181	-309	- 63.1%
CUI non Marchand	206	268	+62	+ 30.1%
CDD saisonnier	133	117	-16	- 12.0%
CUI Marchand	102	119	+17	+ 16.7%
CDD insertion	80	46	-34	- 42.5%
Autre contrat de travail	73	18	-55	- 75.3%
Contrat de volontariat	9	10	+1	+ 11.1%
CDD Emploi d'Avenir secteur non marchand		13	+13	
<b>Total</b>	<b>433</b>	<b>435</b>	<b>+2</b>	<b>+ 0.5%</b>

Source : A.R.M.L Parcours 3 n.b. : Le total concerne les contrats et non les jeunes, un jeune peut bénéficier de plusieurs contrats

### Jeunes entrés en emploi palmarès des familles de métier

Jeunes entrés en emploi - palmarès des familles de métier Grand domaine ROME	2011	2012	ML	
			Ecart	Ecart %
Service personne et collectivité	711	635	-76	- 10.7%
Commerce, Vente et Grande distribution	683	577	-106	- 15.5%
Hôtellerie, Restauration, Tourisme, loisir et Animation	538	455	-83	- 15.4%
Transport et Logistique	304	262	-42	- 13.8%
Construction, Bâtiment et Travaux Public	299	235	-64	- 21.4%
Industrie	258	187	-71	- 27.5%
Support à l'entreprise	240	206	-34	- 14.2%
Installation et Maintenance	117	82	-35	- 29.9%
Santé	95	104	+9	+ 9.5%
Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux	76	62	-14	- 18.4%
Grand domaine Rome non défini	55	42	-13	- 23.6%
Banque, Assurance et Immobilier	27	10	-17	- 63.0%
Communication, Média et Multimédia	15	14	-1	- 6.7%
Spectacle	9	7	-2	- 22.2%
Art et Façonnage d'ouvrages d'art	3	3	+0	+ 0.0%
<b>Total</b>	<b>3026</b>	<b>2549</b>	<b>-477</b>	<b>- 15.8%</b>

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

## III.2.3 LE PUBLIC ISSU DES ZUS

### III.2.3.1 Le public jeune issu des ZUS accueilli à la mission locale

#### Caractéristiques du public accueilli

#### Répartition hommes/femmes

	Femme	Homme	Total
2011	922	972	1894
2012	876	957	1833
Ecart 2011-2012	-46	-15	-61
Ecart 2011-2012 (%)	- 5.0%	- 1.5%	- 3.2%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

## Répartition par âge

	16-17 ans	18-21 ans	22 ans et +	Total
<b>2011</b>	492	1030	372	<b>1894</b>
<b>2012</b>	519	994	320	<b>1833</b>
<b>Ecart 2011-2012</b>	+27	-36	-52	-61
<b>Ecart 2011-2012 (%)</b>	+ 5.5%	- 3.5%	- 14.0%	- 3.2%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

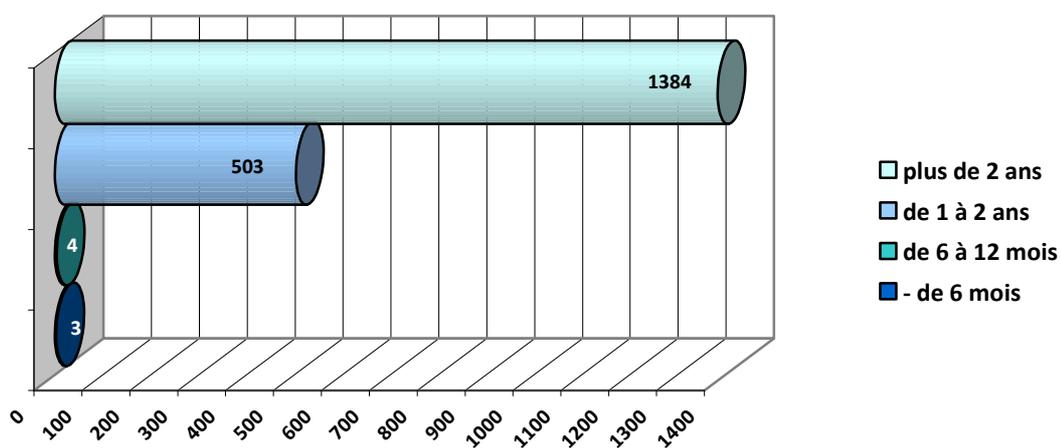
## Répartition par niveaux de formation

	VI et VB	V	IV et +	Total
<b>2011</b>	632	727	535	<b>1894</b>
<b>2012</b>	632	693	508	<b>1833</b>
<b>Ecart 2011-2012</b>	+0	-34	-27	-61
<b>Ecart 2011-2012 (%)</b>	+ 0.0%	- 4.7%	- 5.0%	- 3.2%

Source : A.R.M.L Parcours 3

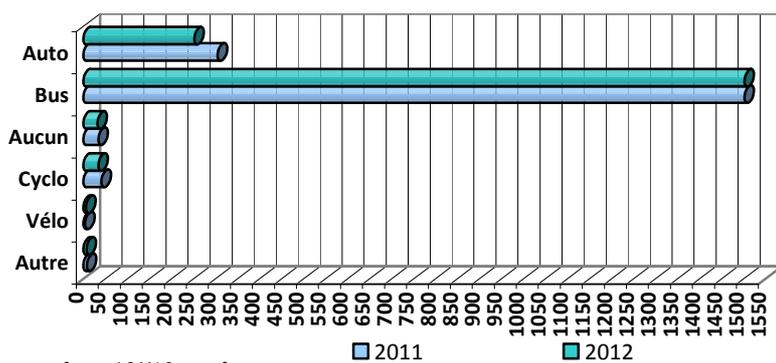
Année 2012

## Répartition par ancienneté d'inscription



Source : A.R.M.L Parcours 3

## Répartition par moyen de locomotion



## Permis de conduire

	Avec permis	Sans permis	Total
<b>2011</b>	803	1091	<b>1894</b>
<b>2012</b>	673	1160	<b>1833</b>
<b>2011-2012</b>	-130	+69	<b>-61</b>
<b>2011-2012 (%)</b>	-16.2%	+6.3%	<b>-3.2%</b>

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

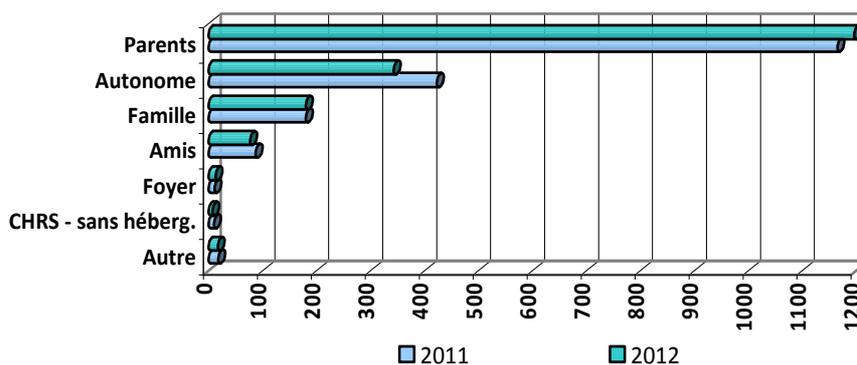
## Ressources

	Avec ressources	Sans ressources	Total
<b>2011</b>	1261	633	<b>1894</b>
<b>2012</b>	1078	755	<b>1833</b>
<b>2011-2012</b>	-183	+122	<b>-61</b>
<b>2011-2012 (%)</b>	-14.5%	+19.3%	<b>-3.2%</b>

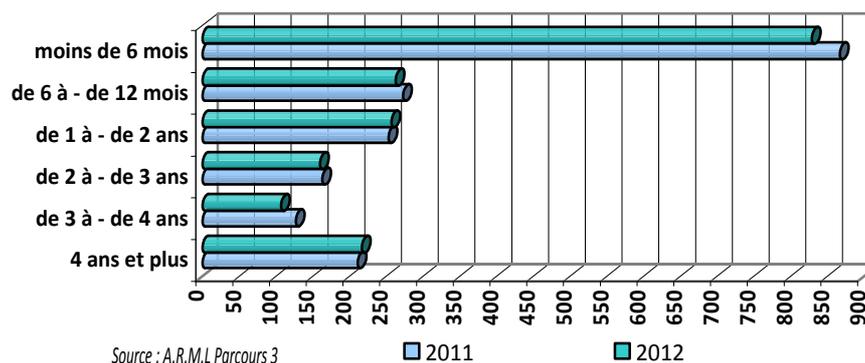
Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

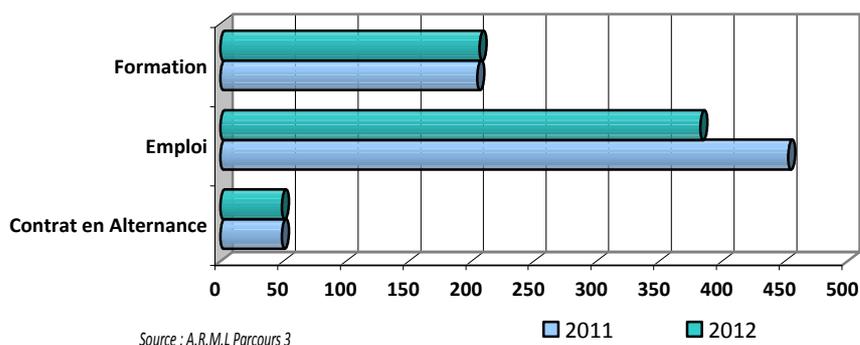
## Hébergement



## Délais de latence



## Jeunes entrés en situation



## Entrées en situation de travail par nature de contrat

Jeunes entrés en emploi Nature de contrat - ZUS	2011	2012	ML	
			Ecart	Ecart %
CDD - de 6 mois	163	157	-6	- 3.7%
CDD intérim	115	96	-19	- 16.5%
CDI	79	47	-32	- 40.5%
CDD + de 6 mois	81	26	-55	- 67.9%
CUI non Marchand	37	51	+14	+ 37.8%
CDD insertion	28	19	-9	- 32.1%
CDD saisonnier	17	16	-1	- 5.9%
CUI Marchand	8	12	+4	+ 50.0%
Autre contrat de travail	8	4	-4	- 50.0%
CDD Emploi d'Avenir secteur non marchand		4	+4	
Contrat de volontariat	3	1	-2	- 66.7%
<b>Total</b>	<b>433</b>	<b>435</b>	<b>+2</b>	<b>+ 0.5%</b>

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

## Entrées en contrat en alternance

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	TOTAL
2011	31	18	49
2012	39	10	49
2009-2010	+8	-8	0
2009-2010 (%)	+25.8%	-44.4%	+0.0%

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

## Jeunes entrés en emploi palmarès des familles de métier

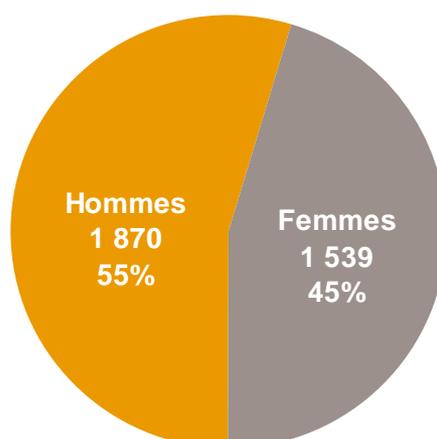
Jeunes entrés en emploi - palmarès des familles de métier - ZUS Grand domaine ROME	2011	2012	ML	
			Ecart	Ecart %
Service à la personne et à la collectivité	106	93	-13	- 12.3%
Commerce, Vente et Grande distribution	77	80	+3	+ 3.9%
Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Loisir et Animation	89	64	-25	- 28.1%
Construction, Bâtiment et Travaux public	71	64	-7	- 9.9%
Transport et Logistique	43	42	-1	- 2.3%
Industrie	29	20	-9	- 31.0%
Installation et Maintenance	24	18	-6	- 25.0%
Support à l'entreprise	27	22	-5	- 18.5%
Santé	11	10	-1	- 9.1%
Grand domaine Rome non défini	10	8	-2	- 20.0%
Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux	9	8	-1	- 11.1%
Banque, Assurance et Immobilier	5	1	-4	- 80.0%
Communication, Média et Multimédia	2	1	-1	- 50.0%
<b>Total</b>	<b>453</b>	<b>383</b>	<b>-70</b>	<b>- 15.5%</b>

Source : A.R.M.L Parcours 3

Année 2012

### III.2.3.2 le public en zus inscrit à pôle emploi au 31 decembre 2012

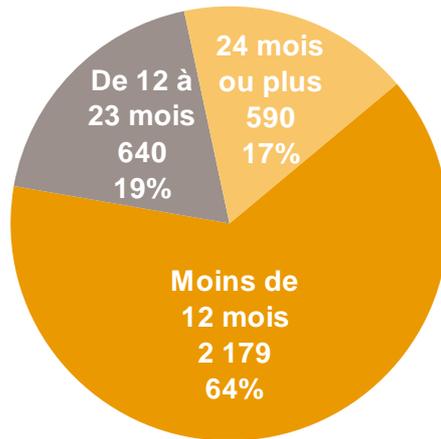
#### Répartition par sexe



Source : Pôle Emploi

Année 2012

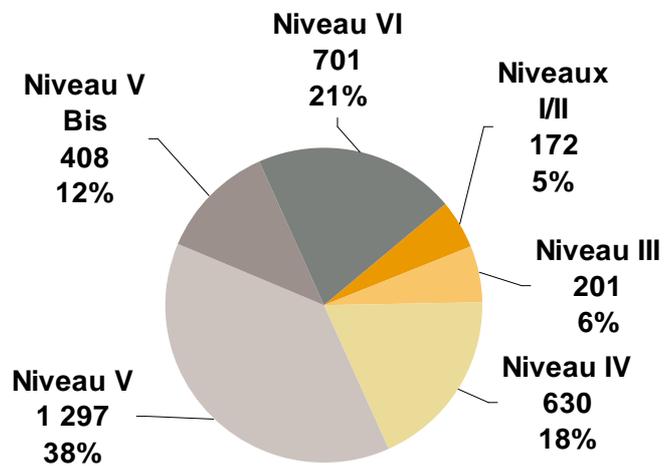
### Répartition par ancienneté



Source : Pôle Emploi

Année 2012

### Répartition par niveau de formation

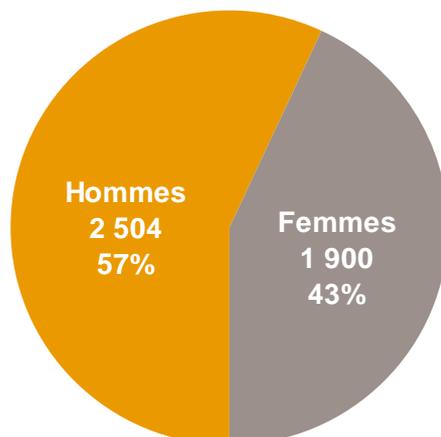


Source : Pôle Emploi

Année 2012

### III.2.4 LE PUBLIC DE PLUS DE 50 ANS INSCRIT A POLE EMPLOI EN CATEGORIE A

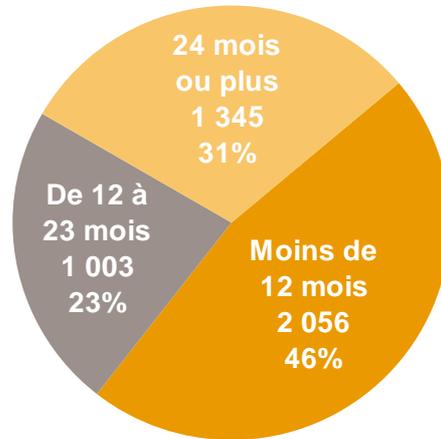
### Répartition par sexe



Source : Pôle Emploi

Année 2012

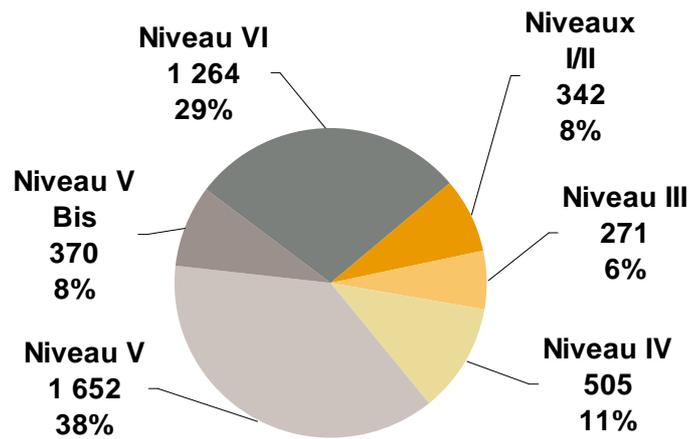
## Répartition par ancienneté



Source : Pôle Emploi

Année 2012

## Répartition par niveau de formation



Source : Pôle Emploi

Année 2012

### III.3 EN SYNTHÈSE

↳ **augmentation de 7,3 % du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC** entre décembre 2011 et décembre 2012 soit 37.264 inscrits

↳ **augmentation de 10,5 % du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A** entre décembre 2011 et décembre 2012 soit 24.733 inscrits (augmentation plus sensible sur le Grand-Rouen que sur le département ou la Région)

↳ Le **public bénéficiaire du RSA** inscrit à Pôle-Emploi a augmenté de 14,8% en un an (soit 5.307 inscrits)

↳ **La Mission locale de l'agglomération rouennaise** a reçu 10.126 jeunes en 2012 dont 3544 en premiers accueils

Caractéristiques :

✓ 51% de femmes,

✓ 66% de niveau V ou infra V.

✓ 53 % ne sont pas titulaires du permis de conduire

✓ palmarès des secteurs professionnels dans lesquels ont été recrutés les 2549 jeunes sortis en emploi: service à la personne et à la collectivité, commerce-vente et grande distribution, hôtellerie-restauration-tourisme-loisir et animation, transport-logistique, construction-bâtiment et travaux publics, industrie, support à l'entreprise.

↳ le **public jeune ZUS accueilli par la mission locale** : 1833 jeunes

✓ 48% de femmes,

✓ 72% de niveau V ou infra V.

✓ 63 % ne sont pas titulaires du permis de conduire (58 % en 2011)

✓ 435 jeunes sont entrés en emploi dans les mêmes secteurs professionnels que l'ensemble des jeunes de la ML

↳ *Du fait du réseau bien développé de transport en commun sur l'agglomération, les demandeurs d'emploi et notamment les jeunes ne voient pas la nécessité de passer le permis de conduire. Or l'insertion dans l'emploi s'effectue dans des secteurs professionnels nécessitant une autonomie de déplacement ou en horaires décalés. Le permis de conduire est pour de nombreux employeurs, (80 % des offres non qualifiées) un critère de recrutement.*

## **IV - ACTIONS DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE**

Pour répondre aux besoins du territoire les membres du SPEL mettent en œuvre des actions individuellement ou avec plusieurs partenaires ; les échanges au cours des SPEL permettent à l'ensemble des membres de se connaître, de comprendre les stratégies de chacun et ainsi de faire bénéficier de l'ensemble des actions à l'ensemble des publics prioritaires de l'action du SPEL. La mise en place d'actions communes a ainsi permis la montée en puissance des Emplois d'Avenir, la participation à de nombreux forums et la mutualisation d'outils.

### **IV – 1 Action industrie**

Tout au long de l'année 2012, un groupe de travail composé de membres du SPEL, auquel ont été conviés des partenaires de l'industrie, a réfléchi au montage d'une action en faveur des publics prioritaires de l'action territorialisée dans le domaine de l'industrie.

L'implication de tous a permis de créer le « Rendez-vous emploi formation » qui a été intégré à la semaine de l'industrie organisé en mars 2012.

Des ateliers de préparation au recrutement du public ont été mis en place par Pôle-emploi, la mission locale, le Plie, Cap emploi et les CIO ; les entreprises, les filières et les agences d'emploi se sont impliqués sur la partie accueil du public et entretiens de recrutement.

#### **BILAN DE L'ACTION :**

- ☞ Environ 300 visiteurs (dont environ 60 en difficulté d'insertion SIAE / PLIE / CAP EMPLOI)
- ☞ 310 CV récupérés par les exposants
- ☞ 59 offres recueillies en amont
- ☞ 263 candidats reçus (dont 42 jeunes ML ; 10 PLIE ; 4 CIO ; 13 CAP EMPLOI)
- ☞ 65 candidats convoqués à un deuxième entretien
- ☞ 125 personnes ayant participé aux ateliers de préparation (PE Quevilly : 60 ; ML : 30 ; CIO : 20 ; PLIE : 15)
- ☞ 12 embauches au 03 /05 /2013 (dont 2 TH en intérim)

***Le partenariat :** Pôle Emploi, Mission Locale Rouen, Cap Emploi, Rectorat Haute-Normandie, CIO Rouen, PLIE de la CREA, Energies Haute-Normandie, UIR / CFAI, Cité des Métiers, GRETA, AFPA, CFA Marcel Sembat, CFA CCI Elbeuf, CRIT, RANDSTAD, CCI Rouen, FAFTT, MANPOWER, CFA LNR et EIR, ADECCO, CFAI Rouen-Dieppe, Direccte.*

### **IV - 2 « 100 chances 100 emplois »**

Le programme 100 Chances 100 Emplois, conçu par Schneider Electric, vise à répondre aux besoins économiques d'un territoire tout en contribuant à rétablir l'égalité des chances pour les jeunes adultes (18 à 30 ans) issus des quartiers sensibles. Il propose des parcours individualisés à des jeunes peu qualifiés ainsi qu'à des jeunes diplômés victimes de discrimination pour leur faciliter l'accès à l'emploi durable.

Cette action a été mise en œuvre sur les territoires ZUS de la ville de Rouen en 2007 par l'entreprise Schneider, la ville de Rouen et l'Etat (Direccte et Préfecture).

Elle est co-pilotée par Schneider et la mairie de Rouen avec la participation des membres du SPEL : Préfecture, DIRECCTE, Education Nationale, Pôle-Emploi, Mission locale, CCI, CMA, P.L.I.E, associations de quartiers et un réseau d'entreprises du bassin.

Le processus :

**Repérage** du public par le Service Public de l'Emploi et le secteur associatif.

**Sélection** au travers d'un **SAS** de mobilisation de 4 jours durant lequel le jeune rencontre des chefs d'entreprise, travaille son projet professionnel et se met en dynamique.

Les jeunes disposant de la motivation et des codes sociaux minima sont retenus pour intégrer le programme. Des solutions transitoires sont proposées aux autres (15%).

Lors du **parcours d'intégration professionnelle**, les entreprises sont réunies tous les mois pour proposer aux jeunes les étapes de parcours: visite d'entreprise, Evaluation en Milieu de Travail ou Périodes en Milieu Professionnel, simulation d'entretiens d'embauche, parrainage, intérim, CDD, alternance, CDI.

#### **Les résultats :**

A fin décembre 2012, **135 jeunes** sont entrés dans le dispositif, **25** ont abandonné (18,5 %), **33** sont toujours en accompagnement (24,4%) et **77 jeunes sont en sortie positive (57%)**. Pour les sorties positives : 3% en formation/alternance, 13% en CDI et 25,4% en CDD/Intérim de plus de 6 mois et 34 % en formation qualifiante.

### **IV - 3 - LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE**

Les Mercredis de l'Apprentissage s'adressent aux jeunes de 15 et 26 ans qui s'interrogent sur leur avenir et souhaitent en savoir plus sur l'apprentissage.

Il s'agit de demi-journées d'information pour découvrir :

- les métiers et diplômes préparés de CAP à BAC +5.
- ce qu'est l'alternance (entreprise/CFA)
- comment rechercher une entreprise .....

Ces réunions d'informations sont organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen avec en partenariat avec :

- les Centres d'Information et d'Orientation de Rouen Centre et Rouen Sud
- les Missions Locales
- les CFA Marcel Sauvage et ESCMT (Esigelec RBS)

## **V – GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISES**

<b>AGEFIPH</b>	<b>A</b> ssociation <b>G</b> énérale du <b>F</b> onds D'Insertion Pour les <b>P</b> ersonnes <b>H</b> andicapées
<b>ACI</b>	<b>A</b> telier et <b>C</b> hantier d'Insertion
<b>AI</b>	<b>A</b> ssociation <b>I</b> ntermédiaire
<b>ARML</b>	<b>A</b> ssociation <b>R</b> égionale des <b>M</b> issions <b>L</b> ocales
<b>ASS</b>	<b>A</b> ssociation <b>S</b> olidarité <b>S</b> pécifique
<b>CAE</b>	<b>C</b> ontrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CCIR</b>	<b>C</b> hambre de <b>C</b> ommerce et de l' <b>I</b> ndustrie <b>R</b> égionale
<b>CIE</b>	<b>C</b> ontrat <b>I</b> nitiative <b>E</b> mloi
<b>CIO</b>	<b>C</b> entre d'Information et d' <b>O</b> rientation
<b>CIVIS</b>	<b>C</b> ontrat d'Insertion dans la <b>V</b> ie <b>S</b> ociale
<b>CUCS</b>	<b>C</b> ontrat <b>U</b> rbain de <b>C</b> ohésion <b>S</b> ociale
<b>CUI</b>	<b>C</b> ontrat <b>U</b> nique d'Insertion
<b>DEFM</b>	<b>D</b> emandeur d'Emploi en <b>F</b> in de <b>M</b> ois
<b>DELD</b>	<b>D</b> emandeur d'Emploi de <b>L</b> ongue <b>D</b> urée
<b>DIRECCTE</b>	<b>D</b> irection <b>R</b> égionale des <b>E</b> ntreprises, de la <b>C</b> oncurrence, de la <b>C</b> onsommation, du <b>T</b> ravail et de l' <b>E</b> mloi
<b>DREAL</b>	<b>D</b> irection <b>R</b> égionale <b>E</b> quipement <b>A</b> ménagement <b>L</b> ogement
<b>EI</b>	<b>E</b> ntreprise d'Insertion
<b>ETT</b>	<b>E</b> ntreprise de <b>T</b> ravail <b>T</b> emporaire
<b>ETTI</b>	<b>E</b> ntreprise de <b>T</b> ravail <b>T</b> emporaire d'Insertion
<b>ESE</b>	<b>E</b> tudes, <b>S</b> tatistiques, <b>E</b> valuations
<b>FIPJ</b>	<b>F</b> onds d'Insertion <b>P</b> rofessionnelle pour les <b>J</b> eunes
<b>GEIQ</b>	<b>G</b> roupement d'Employeurs d'Insertion par la <b>Q</b> ualification
<b>OPCA</b>	<b>O</b> rganisme <b>P</b> aritaire <b>C</b> ollecteur <b>A</b> gréé
<b>PE</b>	<b>P</b> ole <b>E</b> mloi
<b>PLIE</b>	<b>P</b> lan <b>L</b> ocal d'Insertion par l'Emploi
<b>PSE</b>	<b>P</b> lan de <b>S</b> auvegarde de l'Emploi
<b>RP</b>	<b>R</b> ecensement de la <b>P</b> opulation
<b>RSA</b>	<b>R</b> evenu de <b>S</b> olidarité <b>A</b> ctive
<b>SAP</b>	<b>S</b> ervices <b>A</b> ux <b>P</b> ersonnes
<b>SIAE</b>	<b>S</b> tructure d'Insertion par l' <b>A</b> ctivité <b>E</b> conomique
<b>SPEL</b>	<b>S</b> ervice <b>P</b> ublic de l' <b>E</b> mloi <b>L</b> ocal
<b>TH</b>	<b>T</b> ravailleur <b>H</b> andicapé
<b>URSSAF</b>	<b>U</b> nion de <b>R</b> ecouvrement de <b>S</b> écurité <b>S</b> ociale et <b>A</b> llocations <b>F</b> amiliales
<b>UT</b>	<b>U</b> nité <b>T</b> erritoriale de la <b>D</b> IRECCTE
<b>VAE</b>	<b>V</b> alidation des <b>A</b> cquis par l' <b>E</b> xpérience
<b>ZFU</b>	<b>Z</b> one <b>F</b> ranche <b>U</b> rbaine
<b>ZUS</b>	<b>Z</b> one <b>U</b> rbaine <b>S</b> ensible

## **VI - CONTACTS**

### **Ont contribué à la réalisation de ce diagnostic territorial :**

- ↳ L'Association Régionale des Missions Locales de Haute-Normandie
- ↳ La Chambre de Commerce et d'Industrie Région Haute-Normandie  
Pôle Etudes et Aménagement Territorial
- ↳ La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi  
Service Études, Statistiques, Évaluation  
Unité Territoriale 76
- ↳ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Haute-Normandie  
Mission Administration et Gestion des Données – Pôle Statistiques Publiques
- ↳ Pôle-Emploi Haute-Normandie – Service Statistiques, Etudes et Evaluation -
- ↳ Le Rectorat de Rouen  
SPRESER – Division de la Prospective et de la Performance  
Pôle Ressources Statistiques et Analyse de la Performance
- ↳ L'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

## VII – SITOGRAPHIE

### CCIR :

[www.sie-hn.com](http://www.sie-hn.com)  
<http://www.drakkaronline.com>  
<http://www.merezo-normandie.com>

### CREA

[www.la-crea.fr](http://www.la-crea.fr)

### DIRECCTE :

<http://www.haute-normandie.direccte.gouv.fr/-Les-donnees-statistiques-.html>

### Education Nationale :

le site de l'académie

<http://www.ac-rouen.fr/>

le lien vers le guide de l'enquête d'insertion

<http://www.ac-rouen.fr/boite-a-outils/publications/insertion-dans-la-vie-active-iva-2012-63640.kjsp?RH=1250261084048>

le lien vers le document 2011/2012 du service de l'orientation SAIO

<http://www.ac-rouen.fr/boite-a-outils/publications/reperes-n-7-pour-l-orientation-63277.kjsp>

### INSEE :

sur le port de Rouen

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=14&ref\\_id=20241](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=14&ref_id=20241)

### PLIE de la CREA:

[www.pliedelacrea.fr](http://www.pliedelacrea.fr)

### Pôle-emploi :

Site internet : **[Le marché du travail en Haute-Normandie](#)**

### URSSAF :

<http://www.urssaf.fr>